

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2003

La phase de récession entamée depuis l'an 2000 s'est achevée en 2003 puisque l'exercice s'est terminé avec un taux de croissance de 0,4 %. Cette légère reprise de l'activité reste inférieure au taux de croissance de la population (2,08 %) et traduit l'impact limité des évolutions internes et externes sur l'environnement macroéconomique et financier.

Sur le plan interne, le gouvernement a consacré 25 % du budget aux projets de réhabilitation et de maintien des infrastructures de base ainsi qu'à l'achèvement d'équipements collectifs comme les lycées, les centres de santé, les places et les marchés publics. Conséquemment, les investissements publics ont plus que doublé en dépit du maintien du gel de l'appui budgétaire externe au secteur public. Parallèlement à la croissance des investissements publics, le secteur privé a bénéficié d'une augmentation du crédit de 33,3 % en termes nominaux. Bien que le crédit au secteur privé ait reculé de 4,6 % en termes réels, l'embellie observée au niveau des exportations et l'accroissement des investissements publics ont permis de sortir l'économie de la récession. En termes réels, la consommation a diminué de 0,05 %, tandis que les importations ont connu une hausse de 2,5 %. L'investissement global et les exportations ont affiché des taux de croissance respectifs de 3,6 % et 9,6 %, contribuant ainsi à un accroissement de la demande globale de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan externe, la demande de produits provenant d'Haïti a été favorisée par la poursuite de la croissance américaine (3,1 %) et la progression d'environ 6 % du commerce mondial en 2003. Les recettes d'exportations se sont accrues de 20 % sous l'impulsion des exportations d'articles manufacturés du secteur de la sous-traitance vers le marché nord-américain. Le secteur de la sous-traitance a bénéficié de l'incidence positive de la dépréciation accrue de la gourde sur le coût de la main-d'oeuvre durant le premier semestre de l'exercice 2003. La hausse de 13,8 % des importations est liée essentiellement à l'accroissement des importations de produits pétroliers (24,9 %) et de produits alimentaires (13,4 %).

Le déséquilibre de la balance globale a été encore une fois financé par une diminution des réserves nettes de change dont le niveau représente à peine un tiers de la moyenne mensuelle des importations en valeur de l'exercice. Mais, en dépit de la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée en 2003 et de l'ampleur des chocs exogènes, l'économie a renoué avec la croissance et des résultats encourageants ont été obtenus pour les différentes branches de l'activité économique. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer les capacités de production et atteindre le produit intérieur brut potentiel.

I. PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI

En 2003, comme pour les années précédentes, les efforts de la communauté internationale en vue de trouver une solution à la crise politique se sont révélés infructueux. L'échec des négociations sous l'égide de l'Organisation des États Américains (OEA) et le maintien des sanctions économiques n'ont pourtant pas désarmé les opérateurs économiques dans la mesure où l'investissement public et les exportations ont été à l'origine de la timide reprise observée.

En dehors des obstacles conjoncturels à la reprise de l'assistance externe, deux chocs majeurs ont affecté l'activité économique en 2003 : les effets d'annonce sur une éventuelle conversion en gourdes des dépôts libellés en dollars, d'une part, et d'autre part la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international dont les effets sur l'économie sont aggravés par la décision du gouvernement de répercuter sur les consommateurs, à partir de janvier 2003, tout rechauffement de ces produits sur le marché international. Ces deux chocs, combinés à l'ampleur du financement du déficit public qui n'a cessé d'alimenter les anticipations d'affaiblissement de la gourde, ont contribué à la détérioration de la valeur interne et externe de la gourde.

Un programme-relais a été convenu entre le gouvernement haïtien et le FMI pour la période allant de mars 2003 à mars 2004. Les principaux objectifs de ce programme consistaient à limiter le crédit bancaire au secteur public non financier et à reconstituer les réserves nettes de change. La mise en place de ce programme a été précédée d'un ensemble de mesures préalables comme la présentation du budget au Parlement dès le mois de novembre 2002 et l'application du mécanisme flexible d'ajustement des prix des produits pétroliers. À la fin du premier volet du programme au 30 septembre 2003, tous les critères de performance du programme ont été respectés.

Un autre fait marquant de l'exercice 2003 a été le remboursement des arriérés de 32 millions de dollars ÉU à la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui était destiné à ouvrir la voie aux décaissements pour lesquels les accords de prêts ont déjà été ratifiés par le Parlement. Ce paiement est intervenu à un moment où il était important pour le gouvernement de regagner la confiance des bailleurs de fonds internationaux dans sa capacité de remboursement en dépit des flux nets de capitaux négatifs observés entre Haïti et le reste du monde, si l'on exclut les transferts courants publics, c'est-à-dire les dons reçus à travers les ONG essentiellement.

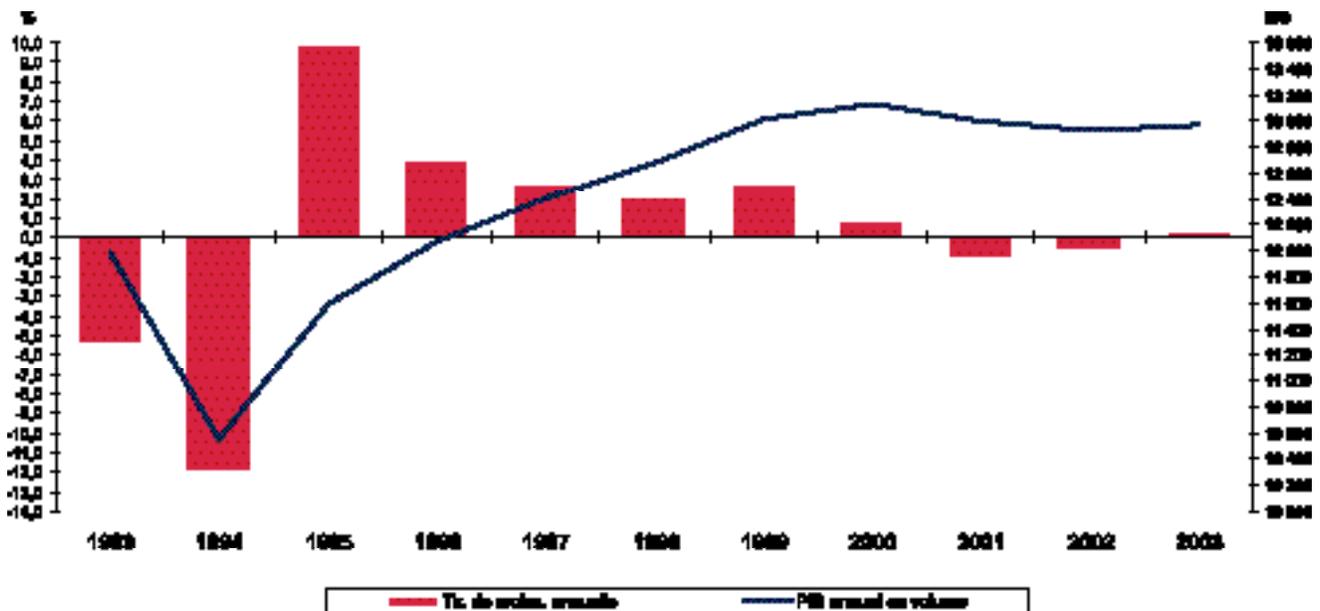
Enfin, après la politique de détente des taux d'intérêt de l'exercice antérieur, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a renoué avec une politique monétaire restrictive afin de calmer les tensions inflationnistes nées, en partie, de la dépréciation rapide de la gourde vis-à-vis du dollar américain au premier trimestre et de la libéralisation des prix des produits pétroliers le 1er janvier 2003.

I.1 Production

Après une contraction de l'activité pendant les deux dernières années, l'économie a repris le sentier de la croissance, le PIB ayant progressé de 0,4 % au cours de l'exercice fiscal 2003. Cette progression du PIB a été soutenue, du côté de la demande, par la relance des exportations (9,64 %) et par la hausse de l'investissement global de 3,67 %. Par ailleurs, si le redémarrage des importations (2,57 %) a limité la contribution du commerce extérieur net à la croissance du PIB cette année, il constitue pas moins un signe de la reprise de la demande intérieure. Une analyse sectorielle

des comptes économiques en 2003 permet de tirer les constats suivants : le secteur primaire a enregistré une modeste reprise de 0,24 %. Sa part dans le PIB continue de stagner, perdant 0,03 point de base par rapport à l'exercice fiscal antérieur. La production du secteur secondaire a continué de croître mais à un rythme plus faible par rapport à l'année dernière (1,02 % contre 1,23 %). Quant au secteur tertiaire, sa croissance, au cours de l'exercice sous-étude, n'a été que de 0,12 %.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel
(base 1976)



I.1.1 Valeur ajoutée par branche d'activité

Secteur primaire

Marquant une légère reprise par rapport aux résultats de l'exercice 2002, le secteur primaire a connu une hausse de 0,24 % et a contribué pour 16,9 % à la croissance du PIB.

La valeur ajoutée de la branche d'activité «Agriculture, Sylviculture, Élevage et Pêche» a connu un modeste redressement par rapport à l'exercice 2002, ressortant à 0,23 % contre -3,73 % antérieurement après avoir enregistré une baisse moyenne de 1,88 % sur la période 1998–2002. Ce regain de vitalité peut être associé à l'augmentation de la production de la plupart des produits agricoles, notamment du riz, des bananes et tubercules, du sorgho et d'autres produits non céréales. Toutefois, la contribution du secteur agricole qui était de 27 % au cours de l'exercice 1999 est tombée à 25,69 % au cours de l'exercice 2003.

L'écart entre la croissance de la production agricole nationale et celle de la population du pays continue de s'aggrandir, ce qui entraîne un déficit croissant entre la production alimentaire et les besoins. Ce déficit est comblé par les importations alimentaires, notamment celles de riz et de sucre, qui ont connu une forte croissance à la fois en valeur et en volume. À l'échelle nationale, la production de riz, la principale céréale de consommation en Haïti, s'élève à

76 000 TM pour l'année 2003, en hausse de 4,3 % par rapport à 2002, mais en baisse de 16,5 % par rapport à la production de 2000. Par contre, la demande pour ce produit est estimée à 400 000 TM environ pour l'année, à raison de 50 Kg par personne. Il ressort donc un déficit de 324 000 TM supplémentaire à produire pour répondre aux besoins de la population et assurer ainsi son autosuffisance. La production de maïs a décru de 2 %, alors que celle du sorgho et d'autres céréales a connu une hausse respective de 6 % et 10 %.

Parallèlement la production de bananes et tubercules a crû de 42,5 % au cours de l'exercice. Cette croissance peut être le résultat subséquent de l'exécution des « Projets de réhabilitation des périmètres irrigués de la Plaine de l'Arcahaie » (PREPIPA) débutés en 1996 dont les retombées s'étaient traduites par une augmentation substantielle du rendement à l'hectare de ces produits passant de 7 TM à 16 TM en 2001.

La production de mangues s'est chiffrée à 250 000 TM dont 8 600 TM ont été exportées vers les États-Unis. Le rendement moyen de ce produit, de 1,7 TM par arbre, est resté constant par rapport aux deux exercices précédents.

En ce qui concerne l'élevage, les données disponibles sur la production animale pour l'exercice sous-étude montrent que le cheptel haïtien est constitué de 5 196 034 de têtes de volailles, 2 428 340 de caprins, 1 408 438 de bovins, 1 319 928 de porcins, 1 009 712 d'équins et plus d'un million d'autres espèces.

Les industries extractives, après avoir progressé de 1,46 % en 2002, ont continué de croître mais à un rythme moins rapide que l'année dernière. En effet, ce sous-secteur a crû de 1,44 % en 2003. Cette croissance a reposé principalement sur la reprise des activités dans le secteur de l'immobilier impulsée essentiellement par la baisse des prix des matériaux de construction tels le fer et le ciment dont les coûts ont fléchi de 8,31 % et de 3,1 % respectivement.

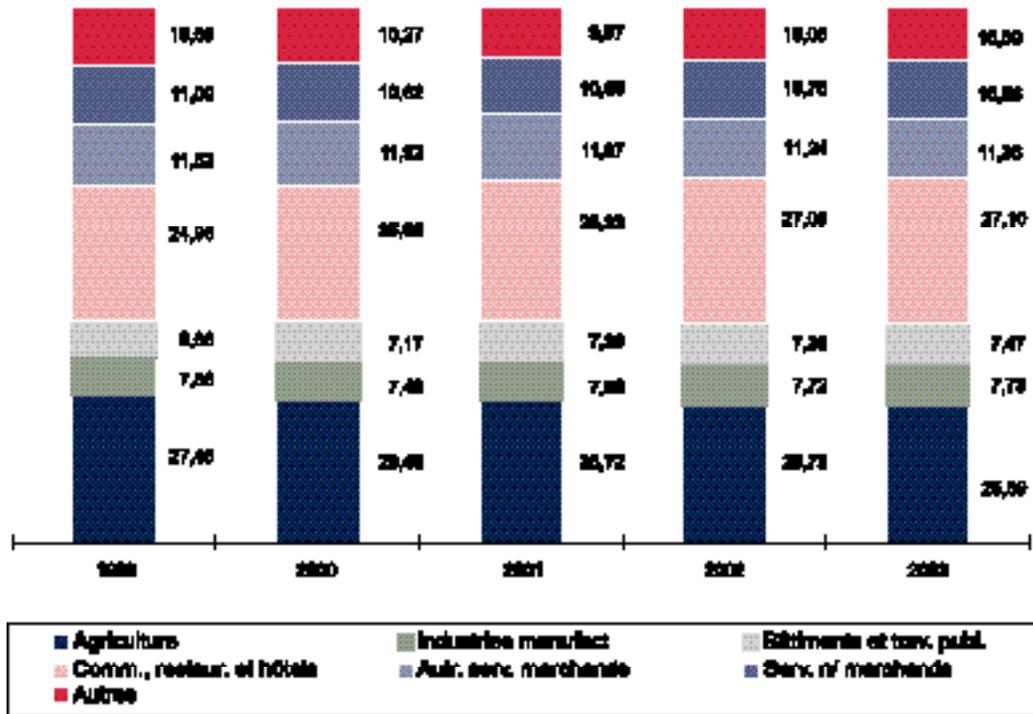
Secteur secondaire

Affichant la plus forte croissance parmi les trois composantes du PIB, le secteur secondaire a connu néanmoins une performance moindre par rapport à l'exercice précédent, ressortant à 1,02 % contre 1,23 % au cours de l'exercice antérieur. Sa part dans la valeur ajoutée s'est améliorée, passant de 15,59 % à 15,69 %. Ce secteur explique l'essentiel de la croissance de la valeur ajoutée, sa contribution s'étant établie à 31,44 % après avoir atténué l'impact de la baisse d'activité enregistrée dans les deux autres secteurs sur la production globale en 2002. La reprise économique qui a marqué l'économie mondiale, en particulier l'économie américaine, a été le moteur principal de cette croissance.

Le sous-secteur «Bâtiments et Travaux Publics» explique 67,85 % de l'expansion du secteur et 32,1 % de la croissance de la production globale, constituant ainsi la principale source de la croissance. Ce secteur a toujours pu garder son dynamisme en dépit des crises socio-politiques. Cependant au début du millénaire, son rythme d'accroissement s'est considérablement ralenti passant de 10,38 % durant l'exercice 1999 à 0,66 % en 2001. En 2003, il a crû de seulement 1,45 % par rapport à l'exercice précédent, soit une légère accélération par rapport à la hausse de 0,8 % enregistrée en 2002. L'essentiel de cette croissance est attribué, entre autres, aux investissements publics réalisés dans le cadre des projets d'amélioration des infrastructures routières et de construction de places publiques dans différents départements du pays.

Le sous-secteur «Industries manufacturières», comptant pour 7,73 % dans le PIB et 22,72 % dans la production du secteur secondaire, a progressé de 0,47 % au cours de l'exercice, la plus faible croissance comparée à l'activité des autres sous-secteurs. Cette variation positive tient essentiellement au dynamisme de la branche textile influencé par l'augmentation de la demande en provenance des États-Unis d'Amérique.

Graphique 2 Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)



L'activités du sous-secteur «Électricité, Gaz et Eau», troisième composante du PIB, a progressé de 3,11 % au cours de l'exercice 2003, contre 2,17 % l'exercice précédent. La reprise amorcée au cours de l'exercice antérieur faisant suite à trois années consécutives de baisse de la production, s'est ainsi confirmée. L'évolution des activités liées à la production et à la distribution d'eau et d'électricité traduit notamment des conditions pluviométriques défavorables certes, dont les effets négatifs sur la production ont été palliés par des prêts consentis par le Trésor public à l'entreprise publique Électricité d'Haïti (ED'H) au cours de l'exercice.

Secteur tertiaire

Le dynamisme du secteur tertiaire s'est affaibli, affichant une croissance de 0,12 %, en régression de 38 points de base par rapport à la variation de l'année dernière. Cette expansion est tributaire essentiellement de la hausse de 0,41 % de l'offre des services de la branche «Commerce, restaurant et hôtel», renforcée par l'augmentation de 0,44 % des services offerts par le secteur «Transport et Communication». Les activités liées aux services marchands ont connu une reprise, ayant progressé de 1,44 % ; par contre, les services non marchands se sont contractés de 1,47 %. Parallèlement, le poids du secteur tertiaire dans la production, évalué à 51,34 %, a indiqué une quasi stagnation du processus de tertiarisation de l'économie par rapport à 2002.

I.2 Prix et salaires

Reflétant essentiellement la détérioration des fondamentaux de l'économie, la dépréciation du taux de change, la hausse du cours des produits pétroliers sur le marché international et le marché local et le déséquilibre des finances publiques, la hausse du niveau général des prix au cours de l'exercice fiscal 2003 a connu une accélération considérable. En effet, le taux d'inflation est ressorti en moyenne annuelle à 32,20 %, contre 8,72 % l'année fiscale 2002. En glissement annuel, la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC)¹ s'est établie à 42,46 % en septembre 2003 contre 10,07 % un an plus tôt; elle s'est accélérée en rythme mensuel de 39 points de base par rapport à septembre 2002 pour atteindre 1,73 % en septembre 2003.

L'analyse sur une base intra-annuelle fait ressortir l'impact des chocs susmentionnés qui ont affecté l'économie et en particulier le comportement des prix au cours de l'exercice. L'application en janvier 2003 par le gouvernement du mécanisme flexible de fixation à la pompe des prix des produits pétroliers a généré une forte accélération du taux d'inflation qui est passé en glissement annuel de 14,77 % en décembre 2002 à 28,88 % à la fin du mois de janvier 2003. En rythme trimestriel, il a atteint respectivement 33,03 %, 40,49 % puis 42,13 %, au deuxième, troisième et quatrième trimestres. Sur une base mensuelle, le rythme de croissance de l'IPC a culminé à 12,98 % en janvier, la hausse la plus importante depuis près de dix ans², contre 2,28 % le mois précédent et une moyenne historique de 1 %. Il a graduellement ralenti par la suite pour atteindre le creux de 1,10 % en août 2003, marquant ainsi un renversement de tendance par rapport à celle observée depuis janvier 2003 et traduisant en partie l'effet des mesures de resserrement monétaire prises par la BRH.

La dépréciation de la gourde par rapport au dollar, chiffrée à 43,14 %, peut être retenue comme un deuxième facteur ayant alimenté les tensions inflationnistes. En effet, dans un contexte marqué par une relative stagnation de l'offre globale, notamment de la production agricole et manufacturière, au regard de la demande sans cesse croissante induite entre autre par la croissance démographique, la demande excédentaire a dû être satisfaite par les importations. Or, la hausse du taux de change a entraîné directement un renchérissement des produits importés sur le marché local. Ce qui explique le gonflement des prix des produits alimentaires, et aussi des articles faisant partie des postes de dépenses prédominés par les biens importés. Cependant, le rythme de dépréciation a décéléré au début du deuxième trimestre avec le raffermissement de la confiance des agents économiques dans le système bancaire, caractérisé par le retour des dépôts en dollars, entraînant de ce fait la désinflation observée à partir de février.

L'augmentation des prix s'est reflétée dans toutes les composantes de l'IPC, particulièrement dans les groupes de dépenses «Alimentation, boissons et tabac», «Loyer du logement, énergie et eau» et «Transport», dont la contribution globale à l'inflation s'est fixée à 75,78 %. L'indice du groupe «Alimentation, boissons et tabac», qui a contribué à 46,41 % aux pressions inflationnistes, a inscrit une hausse de 43,43 % en glissement annuel. De même, l'indice du groupe «Loyer du logement, énergie et eau» a enregistré une hausse de 44,19 % en septembre 2003, contre 11,27 % l'année d'avant. Le poste «Transport», dont la contribution à l'inflation s'est élevée à 20,06 %, a affiché une importante augmentation : 99,05 % contre 6,37 % un an plus tôt. Cette progression qui constitue la plus forte variation enregistrée au niveau des groupes composant le panier de consommation s'explique par la libéralisation du marché des produits pétroliers et tend à ralentir au fur et à mesure de l'effritement de l'effet de base.

¹ Cette variation représente une mesure du taux d'inflation en Haïti. IPC, base 100 en novembre 1996, calculé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

² En mars 1993, le taux d'inflation mensuel avait atteint 28,9 %.

En ce qui concerne les salaires, pour la première fois depuis 1995 le salaire minimum, fixé sur une base journalière, a été relevé cette année, passant de 36 à 70 gourdes. Cette modification a été consacrée par la loi du 17 avril 2003 votée par le Sénat de la République le 18 mars 2003 et par la Chambre des Députés le 1er avril 2003³, puis ratifiée par le pouvoir exécutif le 14 avril 2003. Cette augmentation considérable de 94,44 % n'a pas été suffisante pour favoriser une amélioration effective des conditions de vie puisque le salaire réel considéré comme un indicateur du pouvoir d'achat n'a augmenté que de 36,49 %, mettant fin à sept années consécutives de baisse. Tout ceci traduit les incidences néfastes de l'accélération de l'inflation sur les conditions de vie en Haïti.

Tableau 1 Salaire réel
(au 30 septembre)

| | Indice des prix à la consommation ¹ | Taux d'inflation (en %) | Salaire nominal (Gdes) | Salaire réel ² (Gdes) | Taux d'inflation salaire réel (en %) | Salaire réel au prix de 1995 (Gdes) |
|------|------------------------------------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1993 | 47,04 | 37,87 | 15,00 | 31,88 | - | 15,00 |
| 1994 | 71,07 | 51,08 | 15,00 | 21,11 | -53,81 | 15,00 |
| 1995 | 83,34 | 17,28 | 36,00 | 43,28 | 104,87 | 36,82 |
| 1996 | 87,62 | 17,01 | 36,00 | 38,92 | -14,64 | 36,82 |
| 1997 | 114,08 | 18,88 | 36,00 | 31,87 | -14,49 | 36,82 |
| 1998 | 123,48 | 8,27 | 36,00 | 28,15 | -7,84 | 36,82 |
| 1999 | 135,73 | 9,92 | 36,00 | 28,62 | -4,03 | 36,82 |
| 2000 | 168,62 | 18,92 | 36,00 | 23,08 | -13,28 | 36,82 |
| 2001 | 175,84 | 12,34 | 36,00 | 23,47 | -10,88 | 36,82 |
| 2002 | 193,84 | 10,07 | 36,00 | 18,88 | -8,18 | 36,82 |
| 2003 | 278,71 | 42,48 | 70,00 | 28,38 | 36,49 | 71,78 |

Source: IBI, OFATMA/ONC

¹ Base 100 en novembre 1995

² Le salaire réel est calculé par le ratio Salaire nominal sur l'indice des prix.

I.3 Situation de l'emploi

Les statistiques sur la situation de l'emploi formel fournies par les principales sources⁴, ont indiqué un accroissement de 2,34 % du nombre d'employés à plein temps qui s'est chiffré à 65 459 dans les principaux secteurs recensés au cours de l'exercice 2003. Cette évolution favorable de l'emploi s'explique par le comportement pro cyclique de cette variable qui a bénéficié des incidences positives de la reprise économique amorcée cette année. Cependant, les retombées négatives de la conjoncture socio-économique ont atténué l'impact de cette relance économique sur l'évolution de l'emploi qui paraît quand même très modeste.

Le nombre d'employés dénombrés dans le secteur de la sous-traitance s'est élevé à 16 010 au 30 septembre 2003, en hausse de 12,11 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression, la plus forte au niveau sectoriel, est due principalement à la bonne performance de ce secteur dont la production a enregistré une hausse de 24,3 % au cours de l'exercice fiscal en revue. Étant un secteur qui est fortement lié à l'extérieur, cette industrie a bénéficié de la reprise économique observée dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), en particulier les États-Unis d'Amérique, et de la forte dépréciation de la gourde.

Le secteur bancaire a été très dynamique en termes de création d'emplois au cours de la deuxième moitié de la dernière décennie, période au cours de laquelle les banques commerciales avaient entamé une politique d'extension de leurs réseaux et d'expansion de l'éventail de leurs produits tant au niveau des villes de province que dans la région

³ Le Moniteur du 17 avril 2003.

⁴ OFATMA; ONA; MEF.

métropolitaine de Port-au-Prince. La création de nouveaux emplois dans ce secteur, qui a été très vigoureuse jusqu'en 2001, s'est contractée de 2,57 % en 2002. En 2003, seulement quarante nouveaux emplois ont été créés, ce qui porte le nombre d'employés de ce secteur à 3 305.

L'emploi dans l'administration publique a pratiquement évolué à la baisse, affichant un léger recul de 0,59 % au cours de l'exercice. En effet, l'effectif total des cadres de la fonction publique se chiffre actuellement à 46 144 employés. Alors que les nominations ont totalisé 1 508 employés au cours de l'exercice, les départs sous différentes formes se sont élevés à 1 780 pour la même période.

Les données collectées par l'Office d'Assurance-Accidents du Travail Maladie et Maternité (OFATMA) pour l'exercice sous étude font ressortir une nette augmentation du nombre de travailleurs tant dans les nouvelles entreprises que dans le secteur de la construction. Le nombre de salariés des nouvelles entreprises recensées totalise 1 811 entre octobre 2002 et septembre 2003, soit une augmentation de plus de 148 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (730 salariés).

Dans le secteur de la construction, pour la même période, les travailleurs recensés sont au nombre de 3 072, représentant une réduction de 5,58 % par rapport aux 3 264 travailleurs dénombrés antérieurement. La contraction du nombre d'emplois a résulté d'un ralentissement de l'activité dans le secteur privé malgré la création d'un nombre considérable d'emplois par le secteur public, dans les projets de construction à travers le pays notamment.

On ne dispose pas d'informations permettant de déterminer l'évolution des effectifs occupés dans les secteurs de la microfinance, des organisations non gouvernementales et internationales au cours de l'année sous revue. Cependant, si la tendance observée dans les institutions de microfinance depuis l'année 2000 se prolonge, il est vraisemblable que des emplois aient été créés dans ce secteur au cours de l'exercice 2003.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Pour le troisième exercice consécutif, les résultats des comptes nationaux en 2002 s'étaient soldés par la contraction du PIB et des principales composantes de la demande globale en dépit de la politique de détente des taux d'intérêt conduite par les autorités monétaires. Mais le contexte macroéconomique qui prévalait à l'époque avait aussi favorisé la stabilité des prix à travers la décélération du taux d'inflation en rythme annuel. Les incertitudes de la conjoncture socio-économique et l'accumulation des déficits budgétaires ont été sanctionnées par une dépréciation continue de la gourde sans provoquer de chocs particuliers pour la politique monétaire. L'économie restait néanmoins vulnérable aux anticipations pessimistes et aux effets d'annonces négatives compte tenu des aléas de la conjoncture politique et du maintien du gel d'une partie importante de l'assistance externe.

Les bouleversements qui ont frappé l'économie au début de l'exercice 2003 ont été déterminants dans l'adoption, par la BRH, de la posture monétaire restrictive, en raison de leurs conséquences sur les variables macroéconomiques, notamment l'inflation et le taux de change. En effet, en réaction aux rumeurs, les épargnants ont, dans un premier temps, manifesté une certaine défiance vis-à-vis du système bancaire en procédant à des retraits massifs de leurs comptes en dollars détenus dans les banques ; ce qui a entraîné une diminution de 89,6 millions de dollars ÉU des dépôts en dollars des banques commerciales et une augmentation du taux de change à 38,77 gourdes pour un dollar

à la fin d'octobre, soit une dépréciation de 33 % sur un mois. Parallèlement, l'élimination des subventions à la consommation des produits pétroliers a occasionné une hausse considérable des prix.

La réponse de la BRH à ces chocs s'est inscrite dans le cadre de l'objectif initial de resserrement des conditions monétaires et s'est articulée autour d'un relèvement subséquent des taux d'intérêt sur les bons BRH. Par exemple, le taux sur les bons à 91 jours est passé de 10,20 % en septembre 2002 à 15,59 % en décembre et à 27,50 % en mars. En dépit de la stabilité du taux de change évoluant entre 41,50 gourdes et 43,18 gourdes d'avril à septembre, le niveau des taux d'intérêt a été maintenu constant au nouveau pallier dans le souci, d'une part de contenir les pressions inflationnistes en neutralisant leur principale source, en occurrence la rapide progression du déficit du Trésor, et d'autre part de donner un minimum d'attractivité à la gourde.

II.1 La politique monétaire en 2003

L'objectif visé par le programme économique et financier signé en mars de l'exercice 2003 a porté sur la réduction du financement du déficit budgétaire de 5,5 % du PIB au premier semestre à 2,7 % au deuxième à partir d'un scénario tablant sur une croissance nulle du PIB, une baisse du taux annuel d'inflation à environ 10 % d'avril à septembre 2003. Ce scénario impliquait conséquemment une croissance de 38,7 % de la masse monétaire en terme nominal. Comme pour l'exercice précédent, la politique monétaire a eu pour point d'ancrage le contrôle des anticipations de hausse des prix et du taux de change à travers la base monétaire puisque les conditions permettant un véritable ciblage de l'inflation ne sont pas encore réunies. Le protocole d'accord signé entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la BRH pour le second semestre de l'exercice 2003 fixait les indicateurs de réalisation pour les réserves nettes de change (+ 30 millions de dollars ÉU), les avoirs intérieurs nets de la BRH (+ 350 MG) et le crédit bancaire net au secteur public non financier (+ 1 220 MG).

Au premier trimestre, le déficit budgétaire (1 223,6 MG) s'est accru en raison de l'augmentation des dépenses liées au service de la dette externe et des pertes de recettes pétrolières (328,74 MG) dues aux subventions à la consommation des produits pétroliers. Ce déficit a entraîné un recours de 1 309,6 MG du gouvernement central au crédit de la BRH qui a renforcé les pressions inflationnistes durant tout le trimestre. La gourde s'est également dégradée de manière continue par rapport au dollar : le taux de change moyen est passé de 31,08 gourdes pour un dollar en octobre à 36,14 gourdes en novembre, puis à 37,20 gourdes en décembre. Ainsi, pour stériliser les liquidités excédentaires du système, la banque centrale a décidé de relever les taux d'intérêt sur les bons BRH de 7 et 91 jours dès le mois de novembre.

Le deuxième trimestre s'est signalé par un financement monétaire dépassant de 97,0 MG celui du premier. La croissance du crédit accordé au secteur public s'est établie à 8,73 % contre 7,72 % à la fin du trimestre précédent portant le financement total sur le semestre à 2 724,6 MG. Cette variation était accompagnée d'une hausse du taux d'inflation en variation mensuelle, plus particulièrement au mois de janvier et d'une dépréciation plus marquée de la monnaie locale au cours du mois de février. Ces évolutions ont porté la BRH à doubler les taux d'intérêt nominaux sur les bons BRH à échéance de 7 jours et à augmenter de six points de pourcentage environ le taux sur les instruments de 91 jours.

Le troisième trimestre a été caractérisé par une diminution de 3,44 % du crédit au secteur public. Son taux de croissance mensuelle, au cours de cette période, a évolué dans la fourchette comprise entre 0,38 % et 1,85 %. Ce qui s'est traduit par une décélération du taux d'inflation s'inscrivant en variation mensuelle à 2,65 % en avril à 1,94 % en mai, puis à 1,36 %. De plus, le taux de change de la gourde par rapport au dollar en moyenne mensuelle s'est amélioré, passant de 42,81 gourdes en avril à 41,70 gourdes puis à 41,59 gourdes en juin.

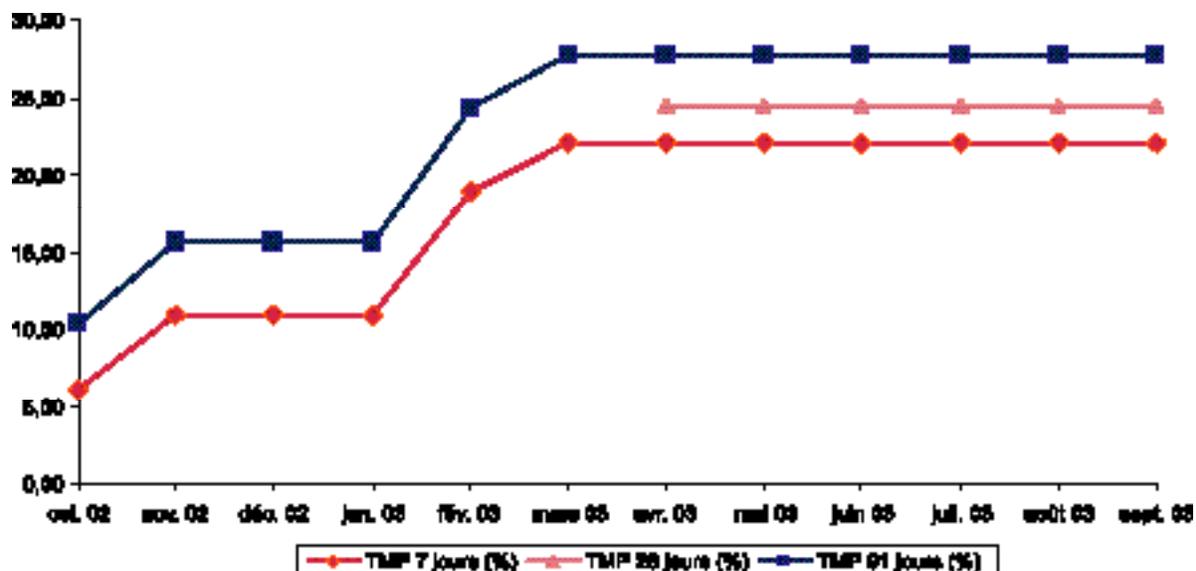
Le quatrième trimestre a été marqué par une augmentation du crédit au secteur public avec une progression de 0,21 % en moyenne mensuelle et de 21,90 % en glissement annuel. Cette expansion était toutefois accompagnée d'un ralentissement des pressions inflationnistes au cours des deux premiers mois et d'une relative stabilité du taux de change moyen mensuel autour de 41,50 gourdes pendant les deux derniers mois de l'exercice. En vue de stériliser les liquidités créées dans l'économie par le financement du Trésor, les autorités monétaires ont pris la décision de garder constant jusqu'à la fin de l'exercice le niveau des taux sur les bons de différente maturité, soit à 22,11 %, 24,46 % et 27,83 %, respectivement pour les bons de 7, 28 et 91 jours.

Les instruments

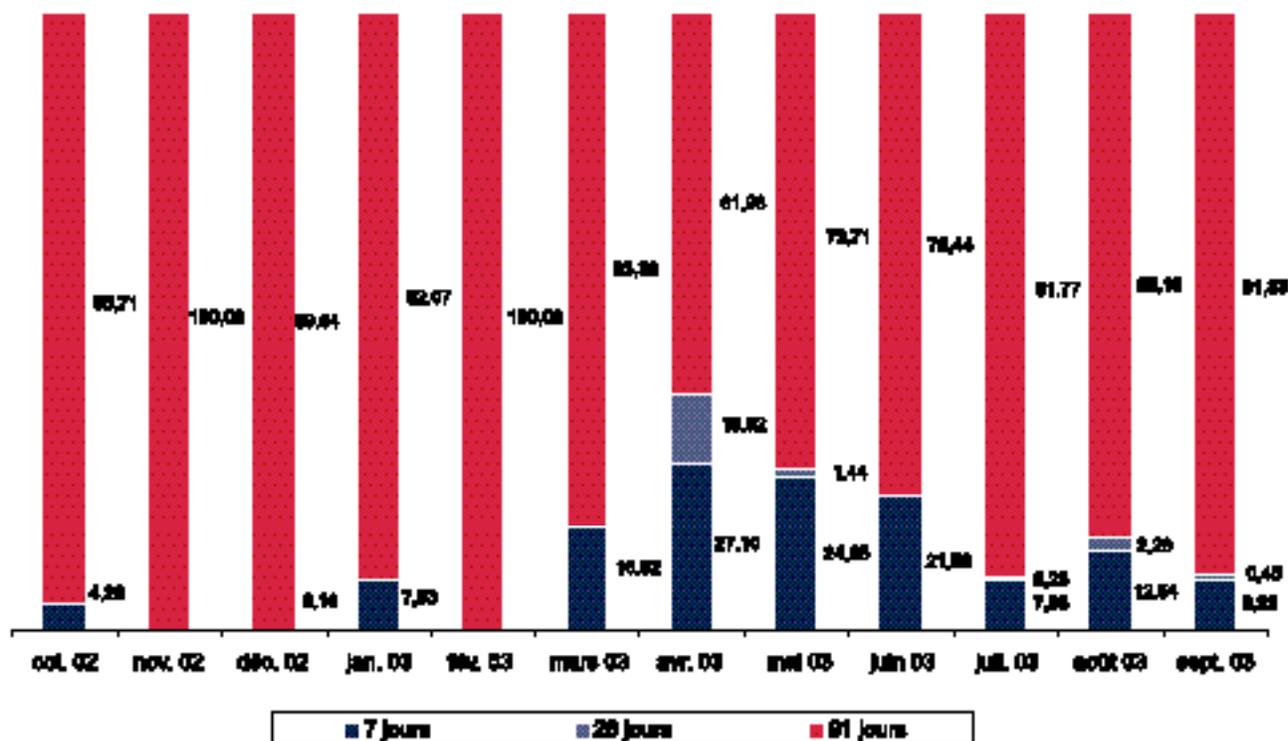
La BRH a procédé à un relèvement progressif des taux d'intérêt sur les bons dont le degré et la rapidité ont été accentués par la crise monétaire du premier trimestre. Loin de traduire un désintéressement pour la recherche d'un effet-volume de la politique monétaire, cette posture a été dictée par la conviction, renforcée par l'expérience de 2002, que des taux d'intérêt bas ne sont pas une condition suffisante pour favoriser une reprise de la croissance dans un environnement socio-politique qui était de nature à alimenter les anticipations pessimistes. Le taux de mise en pension a été relevé de onze points de pourcentage, passant de 20 % en septembre 2002 à 31 % en septembre 2003. La baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (FED), l'augmentation du taux d'improductifs et l'instabilité du taux de change pendant la première moitié de l'exercice ont incité les banques commerciales à investir une part importante de leur trésorerie dans les bons BRH. Le taux des instruments à échéance de 91 jours a été relevé de 10,20 % en septembre 2002, à 15,59 % en décembre 2002 pour ensuite être stabilisé à 27,83 % d'avril 2003 jusqu'à la fin de l'exercice. Dans le même temps, celui des bons à échéance de 7 jours a été révisé à la hausse : de 6 % en septembre 2002 à 11,03 % en décembre 2002 et à 22,02 % en mars 2003. Le niveau de 22,11 % connu en avril 2003 a été maintenu jusqu'à la fin de l'exercice. Contrairement à l'évolution observée au cours des exercices antérieurs, la structure de l'enveloppe s'est renforcée en faveur des bons de 28 jours dont le taux d'intérêt a été fixé à 24,46 %. En conséquence, l'encours total des bons en rythme annuel s'est amplifié de 40,91 % en terme nominal pendant que le taux d'improductifs du système bancaire a pu être ramené à 5,51 % durant l'exercice 2003 comparé à 6,22 % enregistré en septembre 2002.

Au cours de l'exercice 2003, les coefficients de réserves obligatoires n'ont fait l'objet d'aucune modification. Ils ont été maintenus à 31,0 % pour les banques commerciales et à 19,50 % pour les banques d'épargne et de logement. De même, le mode de constitution des passifs en dollars ÉU est resté inchangé, soit 30 % en monnaie nationale et 70 % en monnaie étrangère. Le calcul des pénalités destinées à sanctionner les positions de réserves déficitaires s'effectue sur la même base contemporaine au taux de 36,0 % l'an. Les coefficients étant les mêmes pour tous les types de dépôts depuis juin 2001, l'évolution des composantes de la quasi-monnaie n'a subi aucun changement. Le multiplicateur de la base monétaire a évolué dans une fourchette comprise entre 1,95 et 2,10 en affichant une certaine instabilité entre novembre et mars. Après avoir atteint le niveau le plus élevé en mars, cet indicateur a reculé progressivement pour s'établir à 1,98 en fin d'exercice.

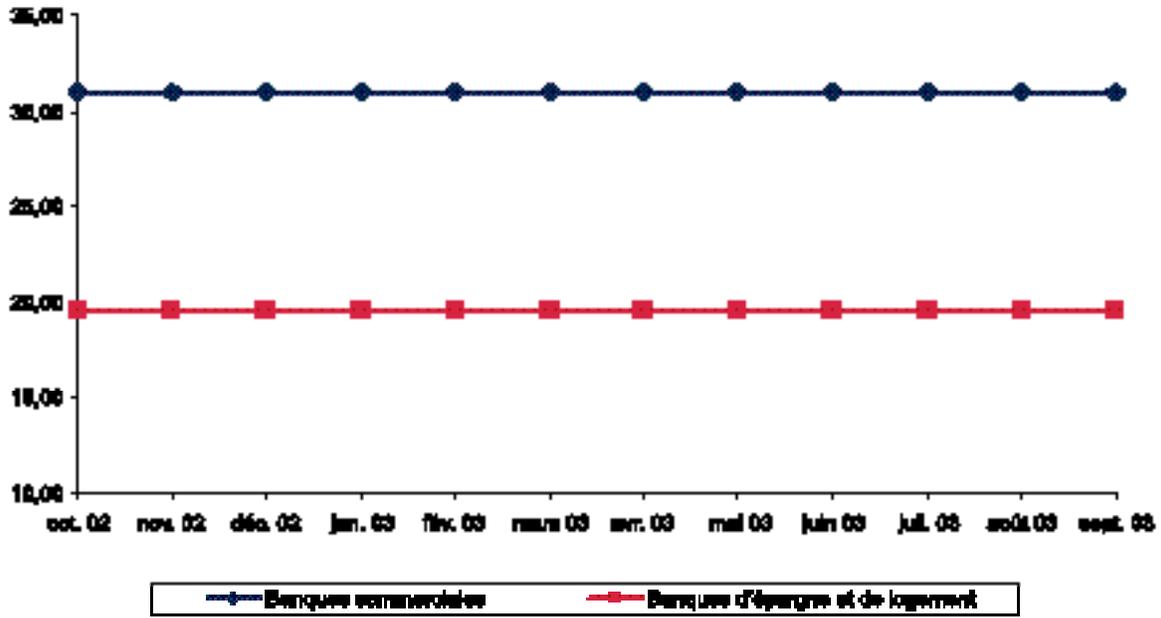
Graphique 3: Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités



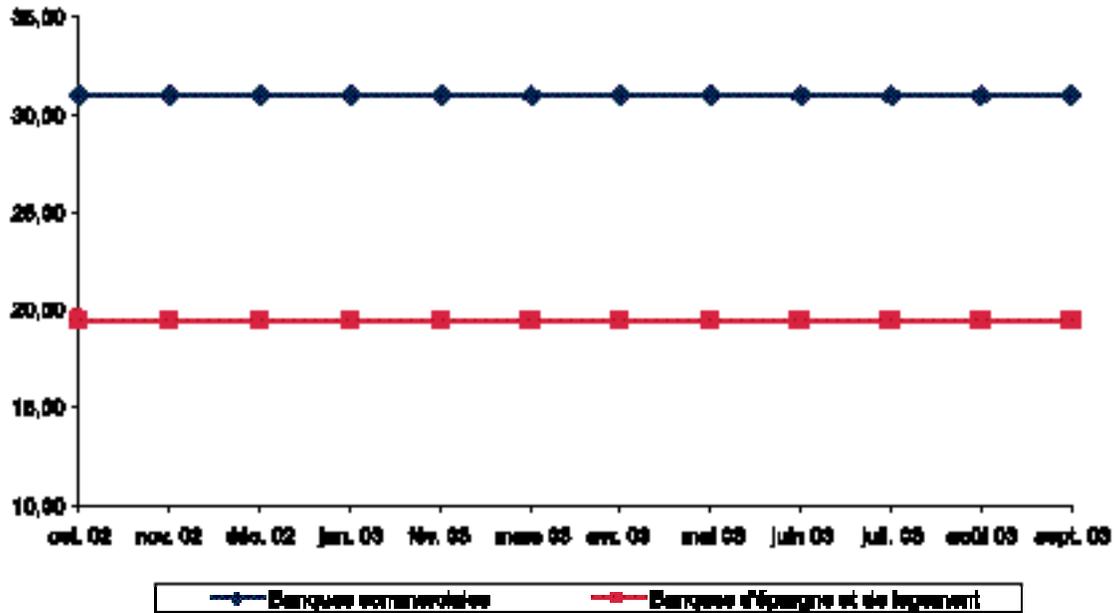
Graphique 4: Composition encours total des bons BRH (en pourcentage)



Graphique 5: Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale

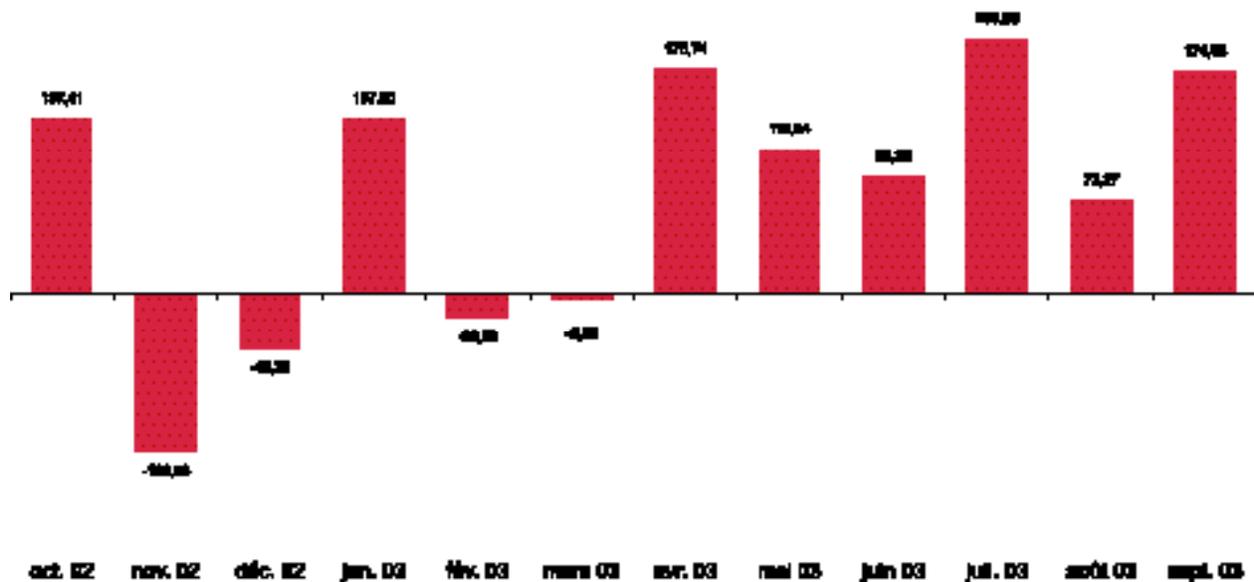


Graphique 6: Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



La position moyenne de réserves des banques est demeurée excédentaire au cours des mois d'octobre, de janvier et tout au long du second semestre de l'exercice. Elle est passée de 137,4 MG en octobre pour atteindre son plus haut niveau, soit 200,1 MG environ, en juillet. Cette situation enregistrée pendant la seconde moitié de l'année s'est accompagnée d'une amélioration substantielle de la rémunération des bons BRH et d'une hausse du taux d'intérêt sur les prêts interbancaires, lequel taux est passé de 10,70 % à 29,32 % entre septembre et juillet.

Graphique 7: Position moyenne de réserve
(en millions de gourdes)

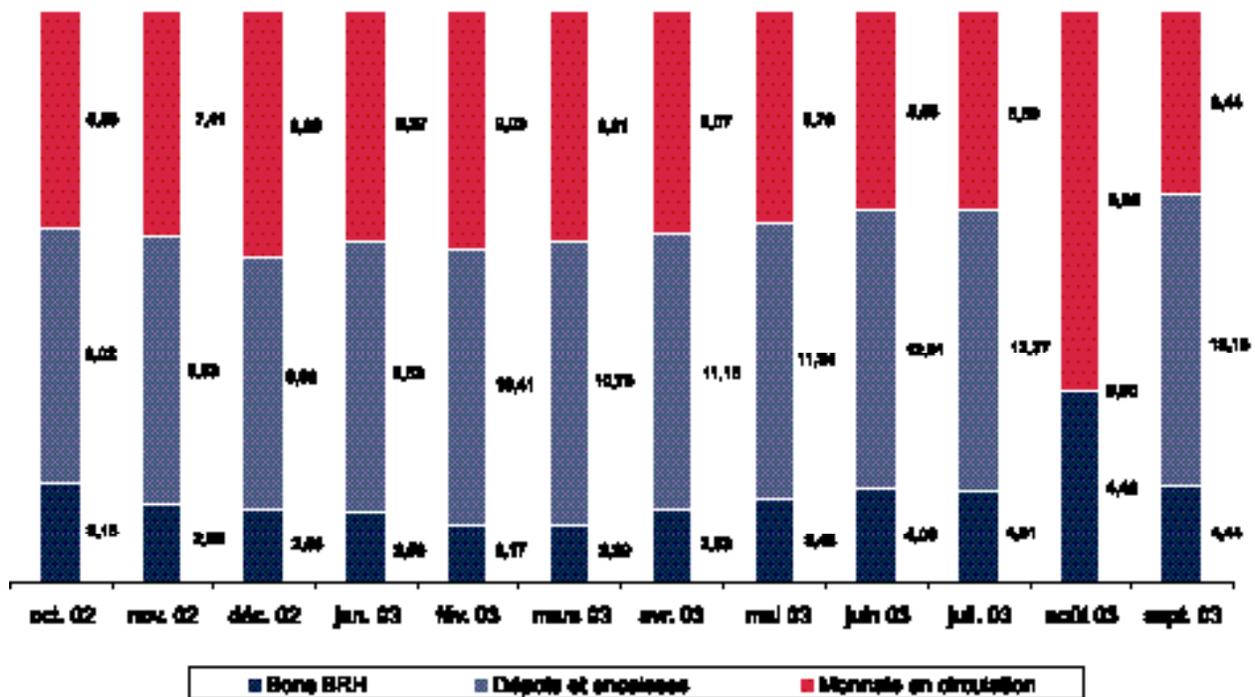


Au cours de l'exercice 2003, la BRH a effectué des interventions sur le marché de change, accumulant à l'achat 63,04 millions de dollars ÉU. Ces opérations de routine ont été réalisées dans l'unique but de reconstituer des réserves jugées insuffisantes et n'ont eu aucun effet déstabilisateur sur le marché des changes.

II.2 Les résultats intermédiaires

L'expansion du crédit au secteur public a eu pour principal impact d'élever la base monétaire à 26,34 MG, soit une augmentation de 36,62 % sur un an suivant une croissance moyenne mensuelle de 2,67 % et un écart de 1,17 point de pourcentage en deçà des prévisions. Cette extension de la base reflète au passif la hausse de 45,22 % des réserves des banques incluant une augmentation de 40,91 % des bons BRH et un accroissement de 26,91 % de la monnaie en circulation dont la plus forte progression (30,59 %) a été réalisée au premier trimestre sous l'effet essentiellement des facteurs saisonniers.

Graphique 8: La base monétaire et ses composantes
(en milliards de gourdes)



Les dépôts des banques ont progressé de 48,83 % sur l'exercice contre 13,1 % en 2002. Cette croissance provient de l'augmentation du taux de change et de l'accroissement continu des dépôts en dollars qui sont retournés dans le système après les retraits massifs dus aux rumeurs d'octobre 2002.

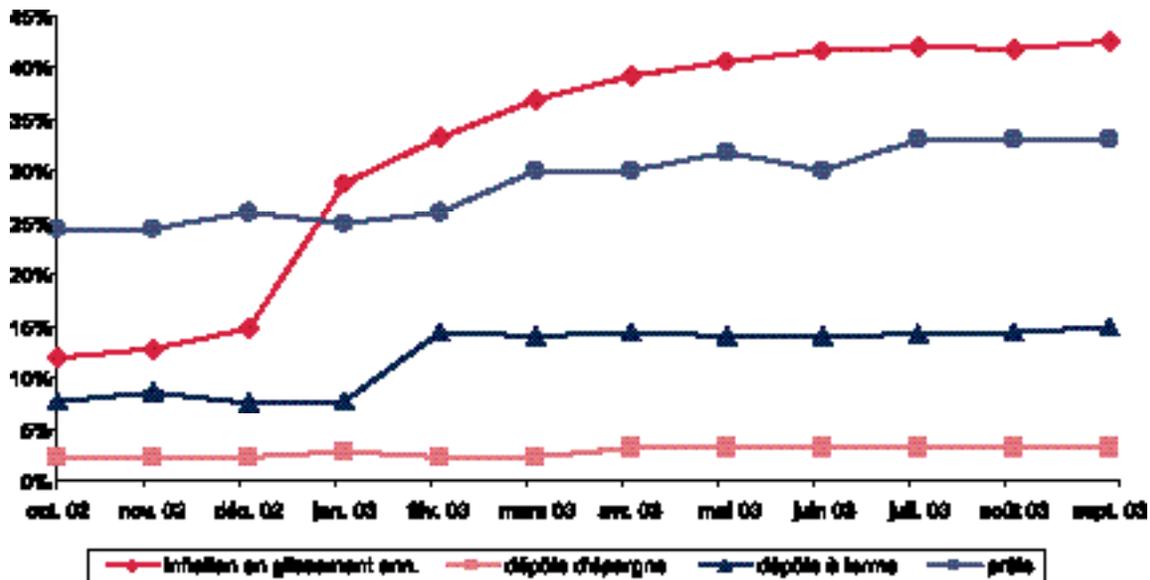
À l'actif de la base, les avances au gouvernement central ont augmenté de 23,58 % entre septembre 2002 et septembre 2003. Elles ont porté à 18 662,0 MG les créances nettes cumulées sur l'Administration Centrale, représentant ainsi 70,86 % des contreparties de la base contre 78,33 % un an plus tôt. Dans le même temps, les avoirs extérieurs nets de la BRH majorés des dépôts des banques ont crû de 31,37 % en raison principalement des interventions de la BRH sur le marché des changes pour reconstituer ses réserves nettes et de l'effet taux de change caractérisé par une forte dépréciation du taux de change sur ces dites réserves converties en gourdes.

II.3 Les résultats finals

Le relèvement des taux d'intérêt servis sur les bons BRH a entraîné une hausse considérable du niveau moyen pondéré des taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire. La progression de ces taux a été très marquée en novembre (5,18 %) et en février (5,35 %), mois au cours desquels les conditions monétaires ont été particulièrement resserrées. La rémunération des prêts consentis sur ce marché est passée de 10,70 % en septembre 2002 à 29,05 % en septembre 2003, reflétant ainsi l'augmentation dans les mêmes proportions du taux sur les bons à échéance de 91 jours. Les taux moyens pratiqués sur les prêts en gourdes accordés à la clientèle ont également augmenté, passant de 25 % en septembre 2002 à 33 % en septembre 2003.

L'accroissement des taux directeurs s'est transmis avec un certain retard au taux de base bancaire en raison notamment du délai d'ajustement généralement observé dans la fonction de réaction des banques commerciales. Défini comme le taux minimum offert par les banques à leurs meilleurs clients, le taux de base bancaire est resté stable à 16 % durant les sept premiers mois de l'exercice puis a augmenté pour s'établir à 18 % en septembre 2003.

Graphique 9: Taux d'intérêt moyens pratiqués par les BCM et taux d'inflation (instruments en gourdes)



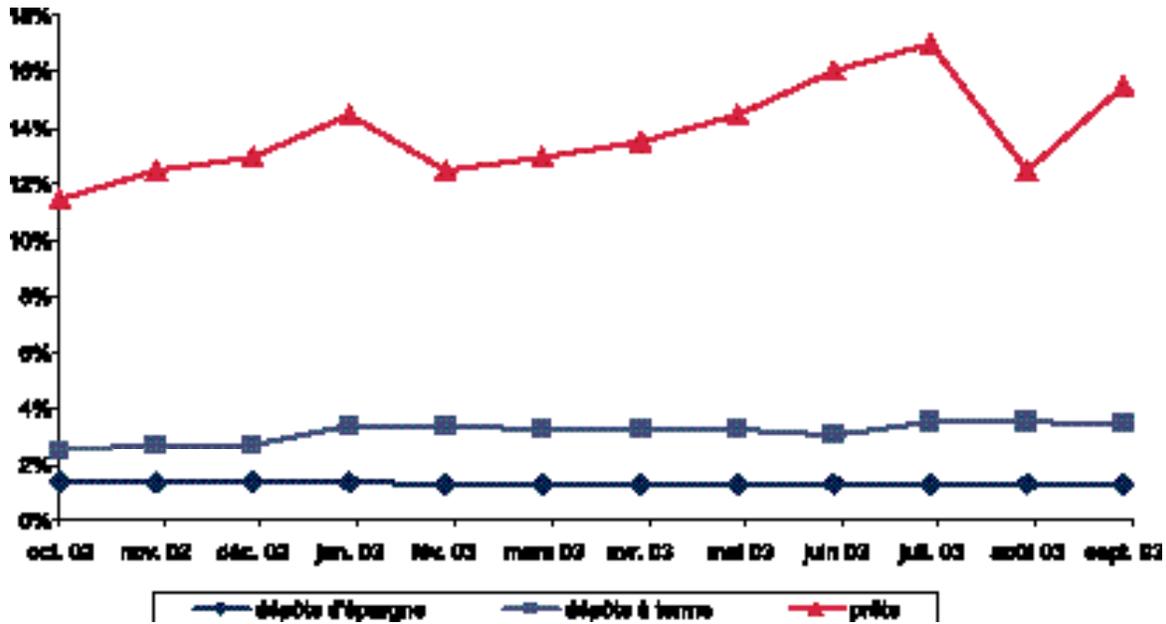
Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme en gourdes ont suivi la même évolution que les taux du marché monétaire pour cette période. Ils sont passés de 7,63 % en septembre 2002 à 15 % en septembre 2003. La rémunération des dépôts d'épargne a reflété timidement les effets de la hausse des taux directeurs. Elle s'est stabilisée à 2,33 % en moyenne au premier semestre puis à 3,25 % au deuxième semestre de l'exercice.

Les taux d'intérêt sur les actifs libellés en dollars ÉU ont aussi suivi le mouvement à la hausse tant sur les prêts que sur les dépôts hormis les dépôts d'épargne. Les taux d'intérêt débiteurs sont passés de 12 % à 15,5 % entre septembre 2002 et septembre 2003. Ils ont affiché une hausse soutenue durant les quatre premiers mois du second semestre de l'exercice où ils ont progressé de 13,5 % à 17 % pour ensuite tomber à 12,5 % en août puis à 15,5 % en septembre 2003. Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme, chiffrés à 2,75 % en septembre 2002, ont augmenté de 0,68 point de pourcentage en septembre 2003. En revanche, les taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne ont diminué à 1,31 % au cours de l'exercice 2003, contre 1,38 % un an plus tôt.

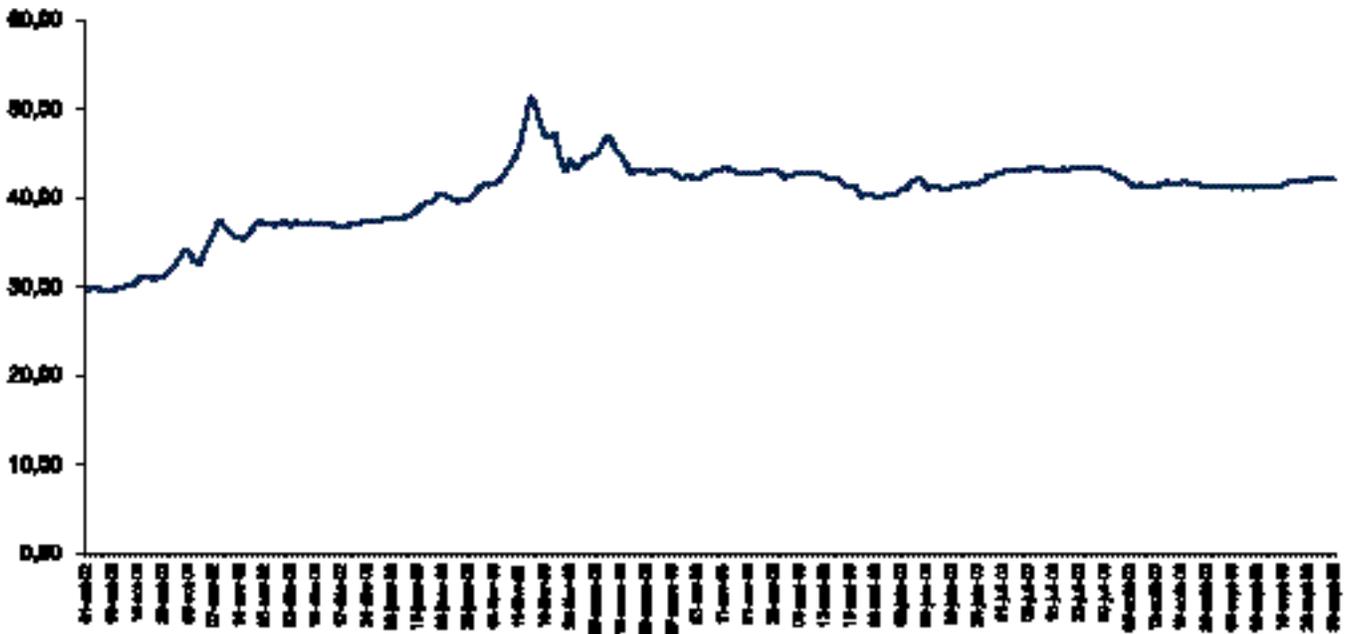
Sur le plan des résultats, en dépit d'une conjoncture économique particulièrement difficile, les efforts de resserrement des conditions monétaires, renforcés par les contraintes du programme relais signé en mars, ont permis de stabiliser relativement le taux de change dans la fourchette de 41,53 gourdes et 43,20 gourdes pour un dollar de mars à septembre. De même, ces mesures ont provoqué un ralentissement de la croissance du niveau général des prix après

le choc de janvier 2003. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 10,07 % à 36,96 % entre septembre 2002 et mars 2003, soit une augmentation de 27 points de pourcentage; par contre, il n'a cru que de 3,2 points de pourcentage entre avril (39,25 %) et septembre 2003 (42,46 %). En variation mensuelle, il est tombé de 12,98 % en janvier 2003 à 1,73 % à la fin de septembre, soit un niveau proche de sa tendance historique en absence de choc sur les prix.

Graphique 10: Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



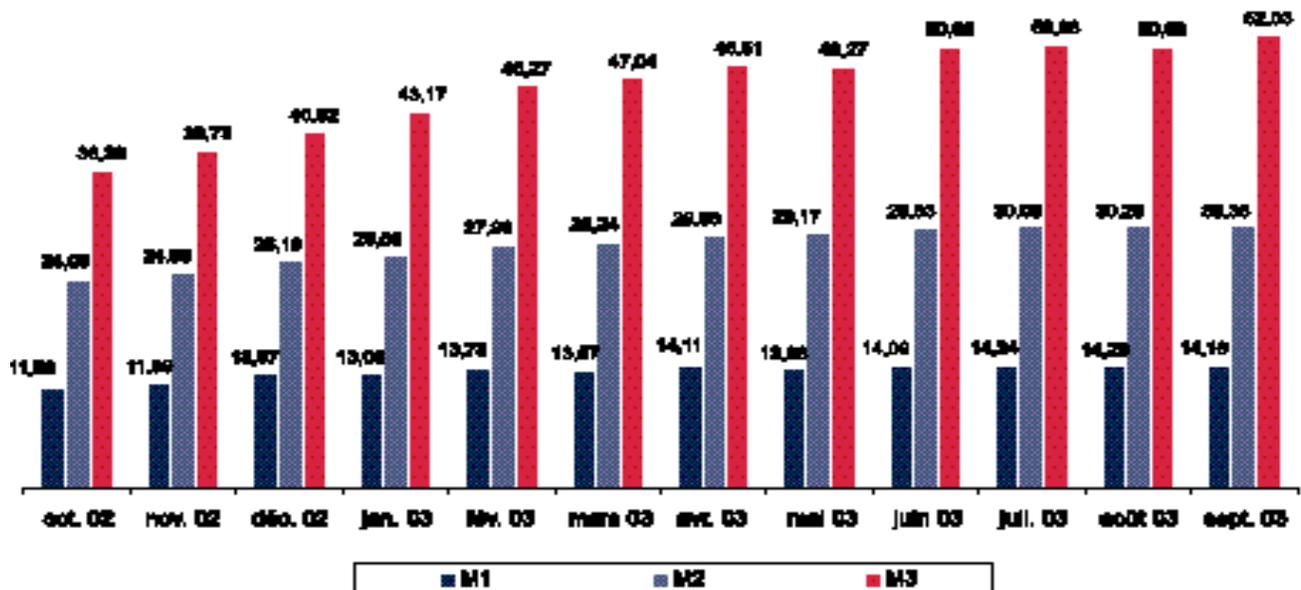
Graphique 11: Évolution du taux de change (G/\$)
(instruments en dollars ÉU)



II.4 Évolution des agrégats monétaires

La masse monétaire au sens large, M3, a connu en glissement annuel une croissance de 2,71 points de pourcentage de moins que le taux d'inflation de 42,46 % observé au mois de septembre 2003. En effet, après la contraction de 2,1 % enregistrée en octobre 2002, M3 a progressé de manière constante sur le reste de l'exercice fiscal 2003 pour atteindre 52,02 milliards de gourdes, marquant ainsi un accroissement de 39,75 % contre 17,30 % en 2002. La progression de M3 tient à l'incidence de l'augmentation de 29,33 % de l'agrégat M2 combinée à la hausse de 57,51 % des dépôts en dollars convertis, ces derniers étant majorés par la dépréciation de 41,51 % de la gourde par rapport au dollar américain. L'évolution de l'agrégat M2 reflète la croissance de 26 % de M1 et de celle de 32,40 % de la quasi-monnaie dont les composantes, les dépôts d'épargne et les dépôts à terme, ont crû de 32,96 % et de 31,52 % respectivement.

Graphique 12: Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)



Les dépôts en devises⁵ se sont élevés à 516 millions de dollars ÉU, indiquant une progression de 11,31 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts à vue et les dépôts d'épargne libellés en dollars ont crû respectivement de 6,08 % et 8,51 % en septembre 2003 contre 31,93 % et 12,48 % en septembre 2002, affichant ainsi un ralentissement par rapport à septembre 2002 tandis que les dépôts à terme se sont inscrits en hausse de 18,0 % en septembre 2003 après s'être contractés de 4,2 % en 2002.

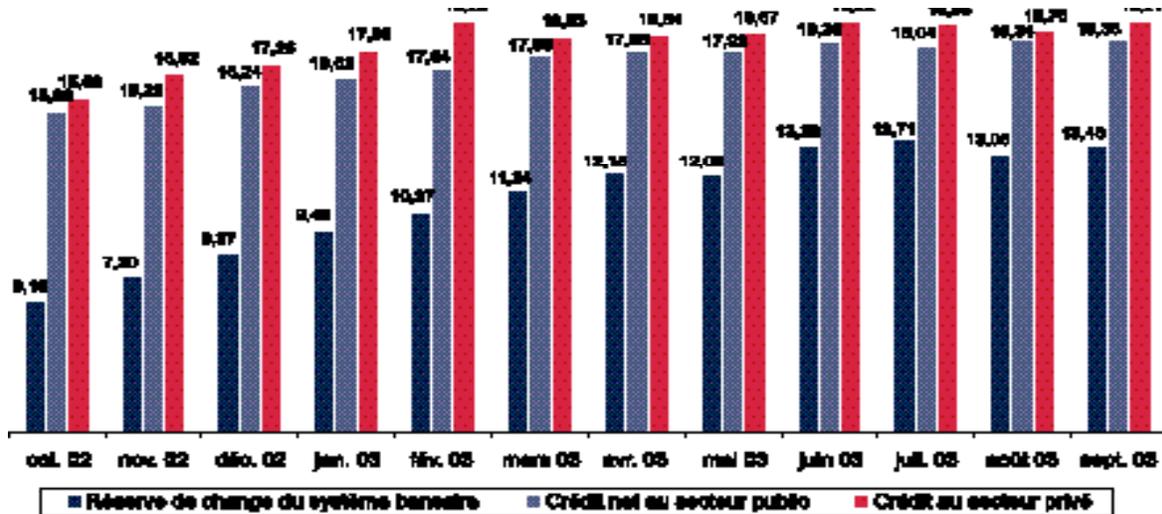
La dollarisation, mesurée par le ratio des dépôts en dollars ÉU sur l'ensemble des dépôts du système bancaire, s'est accentuée en passant de 45,02 % en septembre 2002 à 49,75 % en septembre 2003. Cette accentuation a confirmé le rapatriement des dépôts en dollars qui s'étaient contractés de 19,34 % en octobre 2002. Elle a également reflété les anticipations de dépréciation de la gourde.

⁵ L'écart observé au niveau des dépôts est dû à la méthodologie appliquée dans l'élaboration des statistiques monétaires qui sont essentiellement différentes des données comptables figurant dans les états financiers.

II.5 Contreparties de M3 et financement de l'économie

Les réserves nettes de change du système bancaire, évaluées à 13,48 milliards de gourdes à la fin de l'exercice, ont progressé de 60,03 % en rythme annuel alors qu'elles s'étaient contractées de 1 % en 2002. Libellées en dollars, cependant, leur rythme de croissance est nettement moins important : elles se sont inscrites en hausse de 13,11 % pour se chiffrer à 320,6 millions de dollars. Ce mouvement à la hausse des réserves du système résulte de l'achat de 63,04 millions de dollars par la banque centrale au cours de l'exercice fiscal.

Graphique 13: Les contreparties de M3
(en milliards de gourdes)



Les réserves nettes de change de la BRH hors dépôts des banques commerciales se sont consolidées, s'accroissant de 3,48 % pour atteindre 1,6 milliard de gourdes; les dépôts des banques commerciales et des banques d'épargne et de logement les ont porté à 5,3 milliards de gourdes, en hausse de 31,4 % relativement à septembre 2002. Exprimées en dollars et incluant les dépôts des banques, elles ont chuté à 125 millions de dollars ÉU, soit une contraction relative de 7,16 % par rapport à 2002. En effet, l'accroissement de 4,57 millions de dollars des dépôts en dollars des banques n'a pas pu compenser la déperdition de 14,25 millions de dollars des réserves officielles évaluées à 38,77 millions de dollars au 30 septembre 2003. Dans le même temps, les engagements extérieurs de la BRH ont diminué de 12,21 %.

L'équivalent gourdes des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et des banques d'épargne et de logement a parallèlement connu une croissance non moins importante de 86,1 % en glissement annuel pour se fixer à 8 202 MG. Cette hausse retrace surtout l'accroissement des avoirs extérieurs bruts, qui représente à peu près le double de celui des engagements. La valeur correspondante en dollars des réserves nettes de change des banques a connu une croissance de 31,53 % pour s'établir à 195,2 millions de dollars, après la baisse de 2,07 % affichée en septembre 2002. Cette évolution reflète le retour progressif des dépôts en dollars dans les banques au rythme de 5,14 % pour atteindre 516 millions de dollars ÉU.

Le rythme de progression des créances du système bancaire sur le secteur public a décéléré de 2,70 points de pourcentage en s'accroissant de 21,90 % en septembre 2003. Ce ralentissement a été influencé notamment par l'augmentation des recettes générées par l'ajustement à la pompe des prix des produits pétroliers.

Parallèlement, le crédit total au secteur privé s'est élevé de 14,80 % en septembre 2002 et de 33,34 % en septembre 2003 en dépit du relèvement des taux directeurs de la banque centrale en novembre 2002, février 2003 et mars 2003. Le volume du crédit au secteur privé représente 49,96 % du crédit total en 2003 comparé à 48,93 % l'année précédente. Toutefois, en termes réels, le crédit total au secteur privé a diminué de 6,41 points de pourcentage contre une augmentation de 4,26 % un an auparavant. Le crédit libellé en gourdes s'est inscrit en hausse de 25,29 %. Le crédit en dollars a connu une hausse de 1,32 % pour atteindre 219,27 millions de dollars ÉU. Exprimé en gourdes, il s'est établi à 9 214,8 MG soit une augmentation de 43,38 %. Ainsi, l'effet de change a encore joué en faveur du gonflement du crédit en dollars converti en gourdes. Le ratio des prêts en devises sur le total des passifs-dépôts libellés en devises du système a évolué autour d'une moyenne mensuelle de 47,7 %.

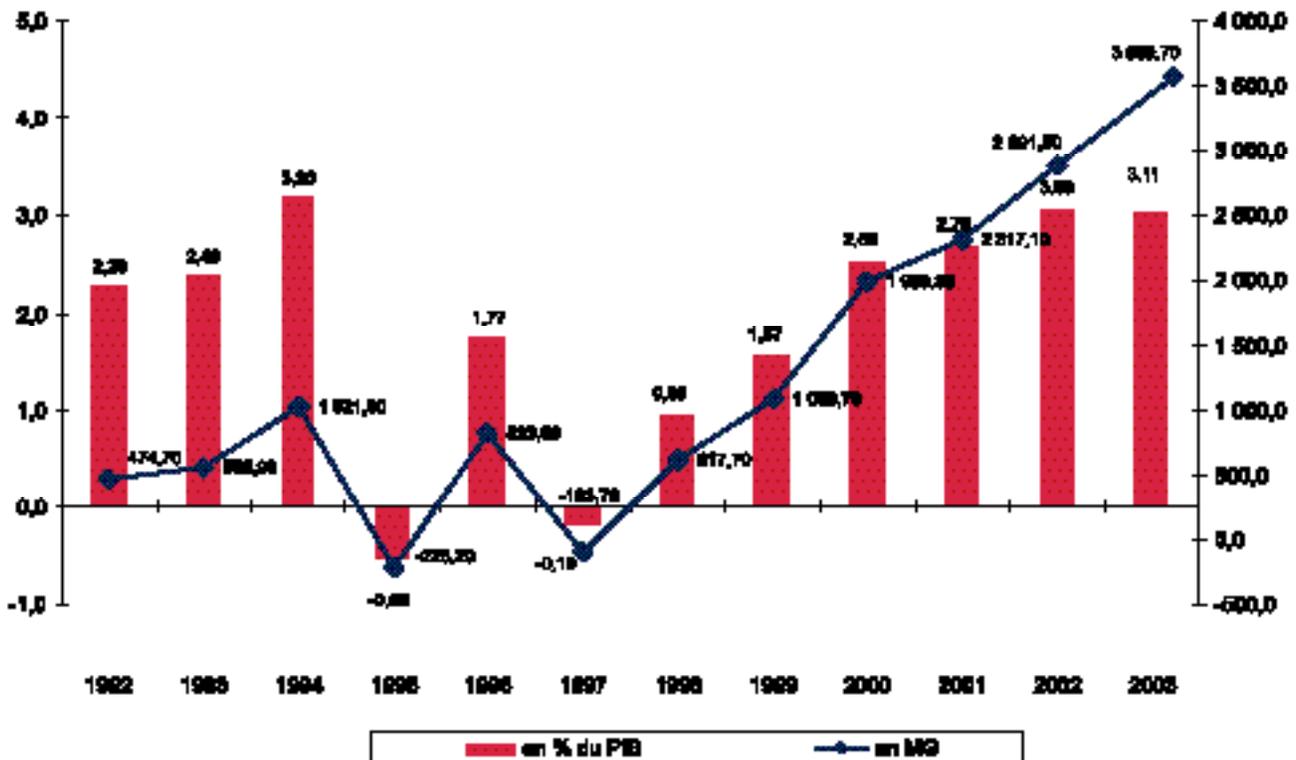
III. LES FINANCES PUBLIQUES

La politique budgétaire de l'exercice 2003 s'est exercée dans le cadre d'une reconduction du budget général de 2002 jusqu'au vote de la nouvelle loi de finances en août 2003, d'un programme-relais négocié entre l'État Haïtien et le FMI et dans un environnement macroéconomique caractérisé par la diminution de l'assistance externe au budget. La stratégie budgétaire du gouvernement pour cet exercice est restée inchangée : l'amélioration de la situation des finances publiques passe par un effort fiscal soutenu fondé sur un élargissement de la base imposable, une meilleure perception de l'impôt et un contrôle strict et durable des dépenses. À cet effet, les autorités fiscales ont prévu un relèvement de la pression fiscale de 8,4 % à 8,6 %, une stabilisation des dépenses publiques à 12,8 % du PIB et une réduction du déficit des administrations publiques à 2,7 % du PIB.

Cependant, l'ensemble des mesures fiscales et administratives adoptées n'ont pas donné les résultats escomptés. La détérioration enregistrée au niveau des comptes du Trésor au premier trimestre 2003, 1 223,6 MG contre 490,7 MG, (149 % en glissement annuel) reflète une conjoncture exceptionnellement dégradée caractérisée par : 1) la dépréciation de la gourde de 41,5 % ; 2) la montée de 75 % du prix du baril de pétrole sur le marché international occasionnant des manques à gagner de 328,64 MG au titre des recettes sur les produits pétroliers ; 3) le ralentissement de la croissance économique induisant mécaniquement de moindres rentrées de recettes fiscales ; et 4) une croissance plus forte des dépenses de fonctionnement. Au 31 décembre, le financement monétaire avait atteint 1 309,6 MG, soit un dépassement de 62,6 MG du budget et une détérioration de 848,5 MG par rapport à la même période de l'exercice précédent. Afin de redresser la situation des finances publiques, le gouvernement a décidé d'appliquer à la lettre la loi du 5 mars 1995 éliminant la fixité des prix à la pompe des produits pétroliers. Cette mesure s'est traduite par une augmentation moyenne de 130 % des prix des produits pétroliers en février 2003.

Afin de limiter le financement monétaire, un programme financier a été négocié en mai 2003 entre l'État haïtien et le FMI consécutif à la signature en mars 2003 d'un programme de cash-management établi sous forme de protocole d'accord entre le MEF et la BRH. L'essentiel du programme reposait sur la modification de certaines législations fiscales relatives à la base imposable, au mode de taxation, aux taux appliqués ; la réduction des dépenses à caractère discrétionnaire et le gel de la masse salariale. Au terme de l'exercice fiscal 2003, l'effort fiscal qui a été renforcé au cours du second semestre a permis d'obtenir des résultats satisfaisants au niveau des recettes, une stabilisation des dépenses publiques et une réduction assez sensible du déficit budgétaire.

Graphique 14: Financement BRH du déficit budgétaire
(en % du PIB et en millions de gourdes)



III.1 Recettes

Malgré la conjoncture économique difficile marquée par une faible croissance, les recettes globales encaissées par le Trésor Public ont dépassé de 4 % les prévisions établies dans le budget 2003. Totalisant un montant de 10 502,5 MG, les recettes totales se sont accrues de 36 % en glissement annuel. Cette performance peut être attribuée aux mesures administratives et fiscales prises par la Direction Générale des Impôts (DGI) tout au cours de l'exercice en vue d'élargir la base imposable par l'enrôlement de nouveaux contribuables et l'introduction du système de prix flexible pour les produits pétroliers.

Au cours de l'exercice 2003, la structure des recettes a été modifiée en faveur des impôts indirects à la consommation. La proportion de ces derniers dans les recettes totales est passée de 65 % à 68,16 % alors que celle des impôts directs sur le revenu et les bénéfices est tombé à 17,97 %, soit un recul de moins de 2 % par rapport à l'exercice antérieur. Les impôts indirects à la consommation correspondent à l'ensemble des impôts sur les transactions portant sur les biens et services et le recouvrement des différents impôts sur la production et la consommation intérieure d'une part et les impôts sur le commerce extérieur d'autre part.

En dépit de l'effort de recouvrement forcé engagé auprès des gros contribuables par l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF), la part des impôts sur le revenu et les bénéfices des sociétés dans les recettes totales a régressé de 0,62 % en passant de 7,14 % à 6,52 %. L'environnement récessif dans lequel a évolué l'économie haïtienne depuis trois ans a aussi affecté la part de l'impôt sur le revenu des particuliers qui est passé de 9,88 % à 9,07 % des recettes. La taxation des produits importés pour l'exercice 2003 est tombée à 35 % des recettes budgétaires contre 56 % pour l'exercice précédent.

Tableau 2: Évolution de la structure des recettes

| | 2001 | 2002 | 2003 |
|------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Recettes totales | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Impôts directs sur le revenu et les bénéfices | 18,31 | 18,11 | 17,97 |
| Particuliers | 10,65 | 9,88 | 9,07 |
| Sociétés | 5,46 | 7,14 | 6,52 |
| Acompte | 2,19 | 2,09 | 2,38 |
| Impôts indirects à la consommation | 64,89 | 65,00 | 68,16 |
| TCA | 32,32 | 31,32 | 32,78 |
| TCA sur importations | 23,61 | 22,90 | 24,59 |
| TCA interne | 8,71 | 8,43 | 8,19 |
| Accises | 4,52 | 6,85 | 8,46 |
| Recettes douanières | 28,06 | 26,81 | 26,92 |
| Autres | 16,99 | 15,88 | 13,87 |

Recettes Internes

Chiffrées à 7 414 MG, les recettes internes ont connu une hausse de 33,32 % à la fin de l'exercice pour un dépassement de 4 % des prévisions établies dans le budget 2003. La croissance des recettes internes est attribuable à toutes ses composantes étant donné que les droits d'accises, l'impôt sur le revenu et les bénéfices et la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) ont augmenté respectivement de 56 %, 25 % et 31 %. La part des recettes internes dans les recettes courantes a régressé de 1,43 %, passant de 72,02 % en 2002 à 70,59 % en 2003.

Cette bonne performance des recettes internes s'explique principalement par les mesures à caractère administratif et fiscal adoptées par la DGI au cours du second semestre de l'exercice. Ces mesures administratives ont consisté à conditionner le renouvellement de la patente et de l'immatriculation des véhicules à la présentation du quitus fiscal et à la déclaration de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les compagnies assujetties. En ce qui a trait aux mesures à caractère fiscal, elles ont concerné particulièrement les modifications de certaines législations relatives au mode de taxation, à la base imposable, à l'application de nouveaux taux et à l'élargissement de l'assiette fiscale en intégrant les spectacles publics dans les attributions de la Direction Générale des Impôts.

Les recettes réalisées sur les droits d'accises s'élèvent à 834,3 MG, soit une croissance de 56 % en glissement annuel. Pour obtenir ces résultats, les autorités ont dû modifier la législation sur la commercialisation des produits pétroliers à deux reprises et le mode de taxation du tabac et des alcools, en passant d'un droit fixe à un système ad valorem. Tout d'abord, au mois de décembre 2002, la structure des prix a été modifiée à partir d'une hausse de plus de 50 % pour compenser un manque à gagner de près de 500 MG à cause des pertes de droits enregistrées sur certains produits dérivés du pétrole, des subventions accordées aux compagnies de distribution et des exonérations dont bénéficient certaines institutions. Ensuite, les accises pétrolières ont été l'objet de deux augmentations successives de plus de 130 % en janvier et février 2003. Elles ont néanmoins connu une décroissance de 68 % au

cours du second trimestre en raison d'un désaccord entre le gouvernement et l'Association Nationale des Distributeurs de Produits Pétroliers (ANADIPP) autour des marges de profit des membres de cette institution.

Le ratio des revenus perçus (impôt, taxe et droits) sur les prix à la pompe des différents produits a enregistré pour le présent exercice une augmentation importante contrairement à l'exercice précédent où il avait diminué de manière significative. En effet, ce ratio a connu une forte accélération de 27 % en septembre 2002 à 36,61 % en septembre 2003 pour la gazoline 95 et de 17,8 % à 37,99 % pour la gazoline 91. Malgré la forte dépréciation du taux de change et la remontée du cours du brut sur le marché international, le gouvernement n'a pas accordé de crédit d'impôt sur le kérosène et sur le gasoil depuis décembre 2002. Quant au manque à gagner fiscal, il est passé de 868,5 MG en 2002 à 461,2 en 2003.

L'impôt sur le revenu a augmenté de 25,38 % en glissement annuel grâce à l'effet positif des mesures administratives et fiscales pour renforcer les perceptions au titre de cette rubrique. On peut citer entre autres :

- 1) Intensification des missions de vérification des états financiers des entreprises sur tout le territoire national;
- 2) Poursuite de la campagne de recouvrement des créances au niveau de l'UGCF qui, de 600 MG, ont été réduites à 233,53 MG ;
- 3) Unification de la base imposable de l'acompte au taux de 2 % sur toutes les valeurs des importations de marchandises ou de biens ;
- 4) Élargissement de la base imposable de l'acompte par son application à tous les contrats de vente ou de prestations de services passés entre l'État, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les institutions religieuses avec des tiers.

La croissance des recettes au titre de la TCA s'est située autour de 31 % par rapport à l'exercice précédent. Près de 75 % de ces recettes proviennent des taxes à l'importation et 25 % des transactions internes réalisées par les grands contribuables.

Recettes Douanières

Les recettes douanières ont représenté, en moyenne, plus du quart des recettes courantes et ont totalisé 2 769 MG pour l'exercice 2003, soit une croissance de 34 % par rapport à l'exercice précédent. À la base de cette performance se trouvent les mesures administratives visant à réduire la fraude au niveau des ports des villes de province et la sous-évaluation de la valeur en douane. Parmi ces mesures figurent l'application stricte du code douanier relatif à la valeur en douane des marchandises et, le renforcement de la surveillance par le biais des postes de contrôle établis à Brache et à Source Matelas. Par ailleurs, la dépréciation de la gourde de plus de 60 % au cours du premier semestre de l'exercice 2003 a en quelque sorte consolidé la position de l'Administration Générale des Douanes (AGD) comme premier point de perception des recettes fiscales et non fiscales.

SYDONIA ++

Créé au début des années 80 par la CNUCED à Genève, SYDONIA est un système informatique douanier de traitement et de contrôle des opérations d'importation et d'exportation ainsi que de gestion rigoureuse des procédures de paiement des droits et taxes. Ce système permet également de générer des données de Commerce Extérieur fiables, destinées aux analyses statistiques et économiques.

Trois versions de ce logiciel ont été utilisées jusqu'à ce jour, SYDONIA version 1 (1981-1984), SYDONIA version 2 (1985-1986) et SYDONIA version 3 ou SYDONIA ++ (1992 - . . .), ainsi que SYDONIAWorld.

La version 3, SYDONIA ++ a été développée dans le but de faire face aux plus récentes et plus fiables technologies de l'industrie. Sur le plan technique, c'est un système informatique avancé qui utilise la programmation orientée objet et les Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD) dans un environnement client/serveur. Il comporte plus de fonctionnalités que la version 2 et est destiné à être placé dans les bureaux de douanes notamment dans les domaines de la suite directe par les déclarants, la gestion des risques et le transit.

Sur le plan administratif, l'installation de SYDONIA ++ dans les bureaux de douane devra faciliter le dédouanement des marchandises, le recouvrement et la vérification des droits de douane, autres taxes et autres perceptions fiscales concernant les marchandises. SYDONIA permet aussi l'échange électronique de données entre les opérateurs du commerce international et la douane.

Du point de vue fonctionnel, SYDONIA ++ est un système informatique douanier et statistique souple. Il permet aux administrations douanières de prendre en compte les divergences existant au niveau des tarifs, des régimes de taxation et d'exemption, des systèmes de contrôle, de recouvrement des recettes et d'information. Les différents utilisateurs sont libres de définir les exigences et les fréquences de sortie de données. Cette flexibilité permet aux administrations des douanes nationales de définir leurs propres modèles organisationnels.

En matière de sécurité, l'accès au système par la douane ou par les déclarants est protégé par des mots de passe. Les postes de travail et les utilisateurs sont chacun autorisés pour certaines fonctions déterminées. L'accès à une fonction n'est donc possible que si le poste de travail et l'utilisateur ont la même autorisation.

Tout compte fait, les bénéfices escomptés de l'utilisation de SYDONIA ++ au niveau national peuvent se résumer ainsi : l'accélération du traitement des déclarations et le dédouanement plus rapide des marchandises ; la réduction des dépenses affectant le coût d'importation et le prix d'exportation ; le renforcement du système de contrôle des douanes et de ses droits ; la production de statistiques fiables et rapidement disponibles ; l'augmentation des recettes d'autres administrations ; la simplification des procédures et des documents commerciaux.

Performance Institutionnelle

Les recettes perçues par l'UGCF ont enregistré une hausse de 14,21 %, cependant, l'apport de l'UGCF au total des recettes de la DGI a atteint 29,31 %, soit une régression par rapport à l'exercice 2001 (30,95 %). L'UGCF contrôle plus de deux cents entreprises et individus constituant 68 % de l'ensemble des impôts et redevances collectées par l'administration fiscale (de la base imposable), 80 % du total des biens taxés à l'importation et presque 50 % des recettes internes, soit 48,93 % pour l'exercice 2003.

La contribution de l'AGD aux recettes internes n'a cessé d'augmenter depuis l'adoption de la procédure automatisée de dédouanement à la douane du Port et à celle de l'Aéroport de Port-au-Prince (80 % des importations). Cette contribution est passée de 2 554,15 MG à 3 333,25 MG, soit une croissance de 30,51 %.

Tableau 3: Recettes internes par institution

| | % Total Recettes | 2002 | Var. % | 2003 | % Total Recettes |
|----------------|------------------|----------|--------|----------|------------------|
| Bureau Central | 14,76 | 833,82 | -21,90 | 651,24 | 9,56 |
| UGCF | 30,95 | 1 748,46 | 14,21 | 1 986,85 | 29,31 |
| Douane | 45,21 | 2 554,11 | 30,51 | 3 333,25 | 48,93 |
| Autres | 9,09 | 513,31 | 61,97 | 831,42 | 12,20 |
| Total | 100,00 | 5 649,7 | 20,59 | 6 812,76 | 100,00 |

Par ailleurs, les recettes collectées par la DGI et ses différentes directions régionales ont reculé de 21,9 % pour atteindre 651,24 MG. Elles représentent 9,56 % du total des recettes de l'exercice, en baisse de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le meilleur point de perception reste la douane avec une contribution de 48,93 %. Les recettes des provinces ont accusé une baisse de 14 % par rapport aux prévisions et une régression de 64,38 % par rapport à l'exercice précédent.

III.2 Dépenses

Les dépenses publiques ont été exécutées dans le cadre de la reconduction du budget 2002 jusqu'au vote en août 2003 de la nouvelle loi de finances. Totalisant 14 149,7 MG, elles ont connu une augmentation significative de 36,36 % en variation annuelle et cela en dépit d'un système de contrôle strict annoncé par les autorités au début de l'exercice.

Dépenses Courantes

Les dépenses courantes, représentant 72,24 % des dépenses du gouvernement central, ont affiché une croissance de 20,70 % qui est due particulièrement à la hausse de la consommation publique : les dépenses de fonctionnement ont en effet augmenté de 21,97 % et la masse salariale, de 5,91 %. La croissance relativement moins substantielle de cette dernière, en comparaison avec celle des autres postes de dépenses, est attribuable au glissement technique, c'est-à-dire des transferts et des promotions opérés au sein de l'administration publique sans toutefois impliquer de nouvelles nominations. La moyenne des dépenses courantes s'est située à 851,83 MG contre 705,7 MG pour l'exercice précédent. Les dépenses au titre des intérêts ont considérablement augmenté : une croissance d'environ 120 % induite par l'acquittement de 155 MG effectué au titre du service de la dette interne alors que les versements alloués au service de la dette externe ont baissé de 2 %. Ces paiements ont été effectués uniquement pour honorer les obligations envers le FMI et certaines institutions multilatérales ou bilatérales qui n'ont pas interrompu leurs

décaissements en faveur du pays. Les arriérés accumulés en septembre 2003, vis-à-vis de la Banque Mondiale, la BID, l'Espagne et l'Italie, se sont élevés à 50,72 millions de dollars. Le gouvernement a justifié cette décision par le fait que depuis le début de l'exercice 2002, le service de la dette était nettement supérieur aux décaissements.

Dépenses d'investissement

Les dépenses en capital ont enregistré un redressement de 111,06 % pour se chiffrer à 4 027,1 MG. Elles comptent pour plus de 27 % des dépenses publiques contre 18,35 % pour l'exercice précédent. De ce montant, 27,83 % ont été alloués à la construction et à la réhabilitation des routes et ouvrages d'art ; 5,56 % ont été consacrés au secteur éducation pour la construction et la réhabilitation de sept lycées, le fonctionnement du programme de cantines scolaires et la campagne d'alphabétisation. De plus, 6,56 % des dépenses ont servi au renforcement du système de justice, les logements sociaux en ont absorbé 8,94 % tandis que les dépenses de santé ont représenté seulement 3,48 % du total.

III.3 Financement

L'exécution des opérations du gouvernement central s'est soldée par un besoin de financement de 3 377,4 MG. En raison de la faiblesse de l'aide externe en appui au budget, ce besoin a été satisfait à 98,95 % par la BRH pour un montant de 3 669,3 MG dont la différence par rapport au financement a servi à rembourser les créances de l'État sur les autres banques du système. Le niveau du financement externe s'est révélé négligeable, à peine 1 %, en dépit du fait qu'au cours de l'exercice 2003, les dons mobilisés se sont inscrits en augmentation de 58,1 MG pour se chiffrer à 170,8 MG. Quant au financement monétaire, il est structuré de la manière suivante :

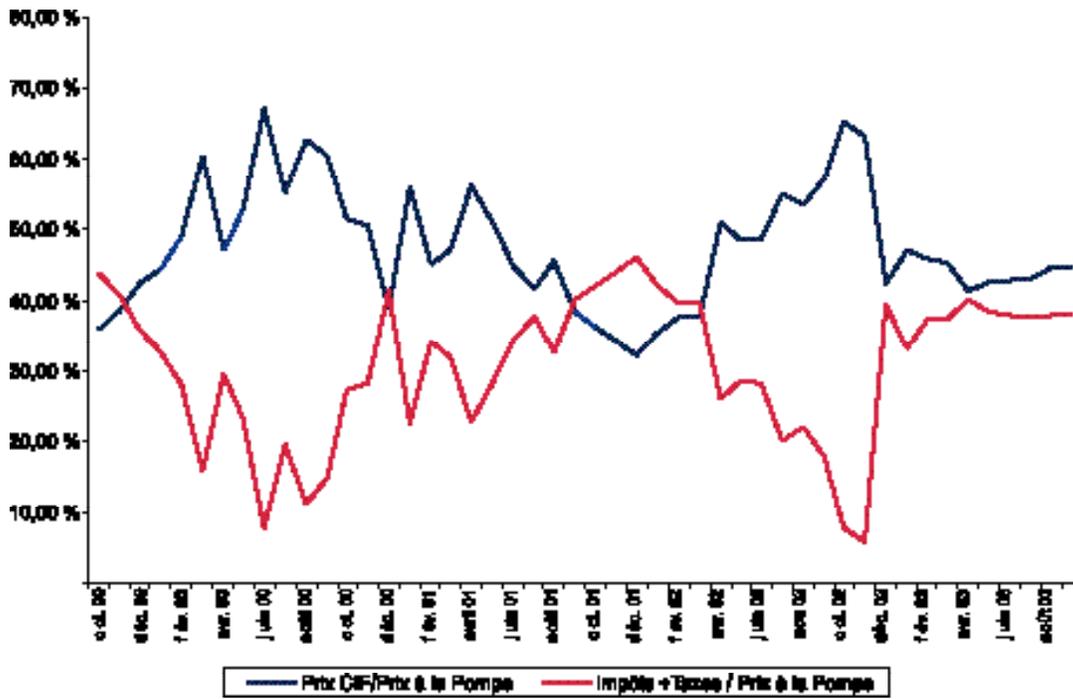
- Déficit du compte du Trésor de l'ordre de 3 388,6 MG, soit 2,87 % du PIB. Ce poste est en augmentation de 968,13 MG par rapport à son niveau de l'année précédente;
- Les dépôts nets du gouvernement central qui se chiffrent à +223,82 MG au 30 septembre, marquant un redressement au regard de la valeur négative (-18,82 MG) enregistrée un an plus tôt;
- Arriérés d'intérêts qui se sont accumulés à 401,8 MG, en hausse de 11,05 % par rapport à 2002;
- Autres créances et comptes spéciaux, relativement faibles.

En dépit de cette conjoncture défavorable, les autorités fiscales et monétaires ont pu arriver au respect des critères quantitatifs du programme financier du gouvernement négocié avec le FMI pour le second semestre de l'exercice. Au 30 septembre 2003, l'évaluation du premier volet du programme a montré que le montant des recettes collectées a dépassé le plafond prévu de 15,05 % soit un montant de 805 MG et les dépenses ont été légèrement supérieures à l'objectif visé. Quant au financement monétaire, principal critère du programme, il a été limité à 78,91 % de son plafond. Cette performance a permis à l'État haïtien d'obtenir l'agrément officiel de l'institution financière internationale pour poursuivre le programme pour la période octobre 2003 à avril 2004.

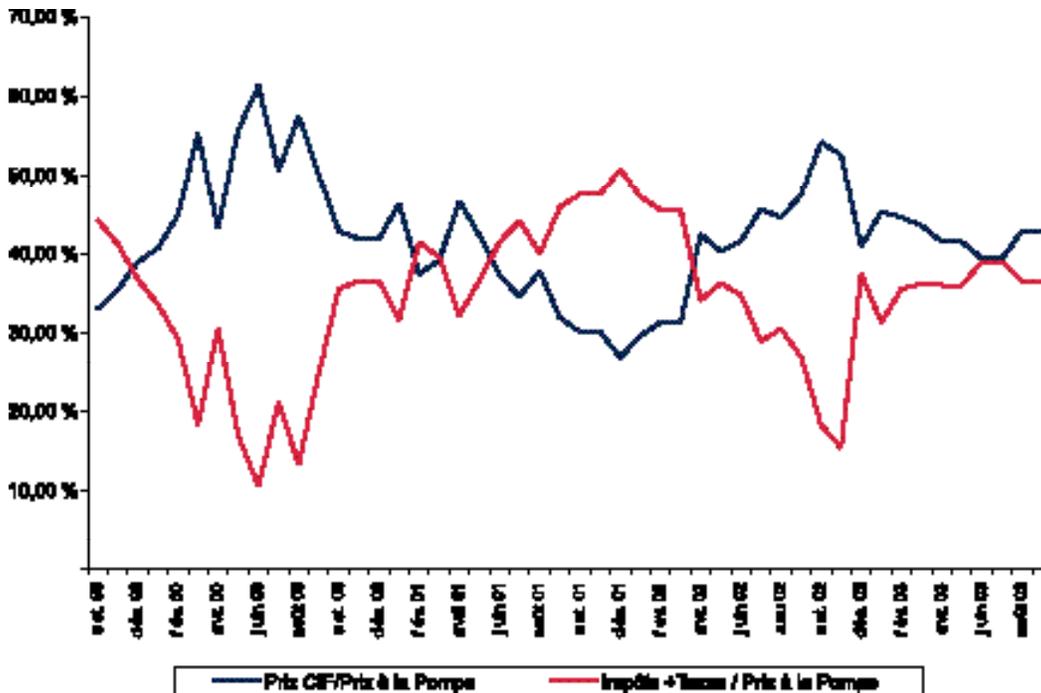
Tableau 4: Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH
(en milliers de gourdes)

| Rubriques/ Exercices | sept. 01/ sept. 00 | sept. 02/ sept. 01 | sept. 03/ sept. 02 |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1. Position nette du Trésor | -1 963 925,7 | -2 420 477,0 | -3 388 611,8 |
| 2. Dépôts de l'État | 345 187,4 | -18 823,5 | 223 823,4 |
| 3. Arriérés d'intérêts | -301 774,8 | -361 785,0 | -401 775,0 |
| 4. Autres créances | 0,0 | 0,0 | 5 769,6 |
| 5. Comptes spéciaux | 166 183,9 | -48 606,1 | -106 522,3 |
| Déficit gouvernement central | -2 435 704,0 | -2 849 691,6 | -3 669 316,0 |

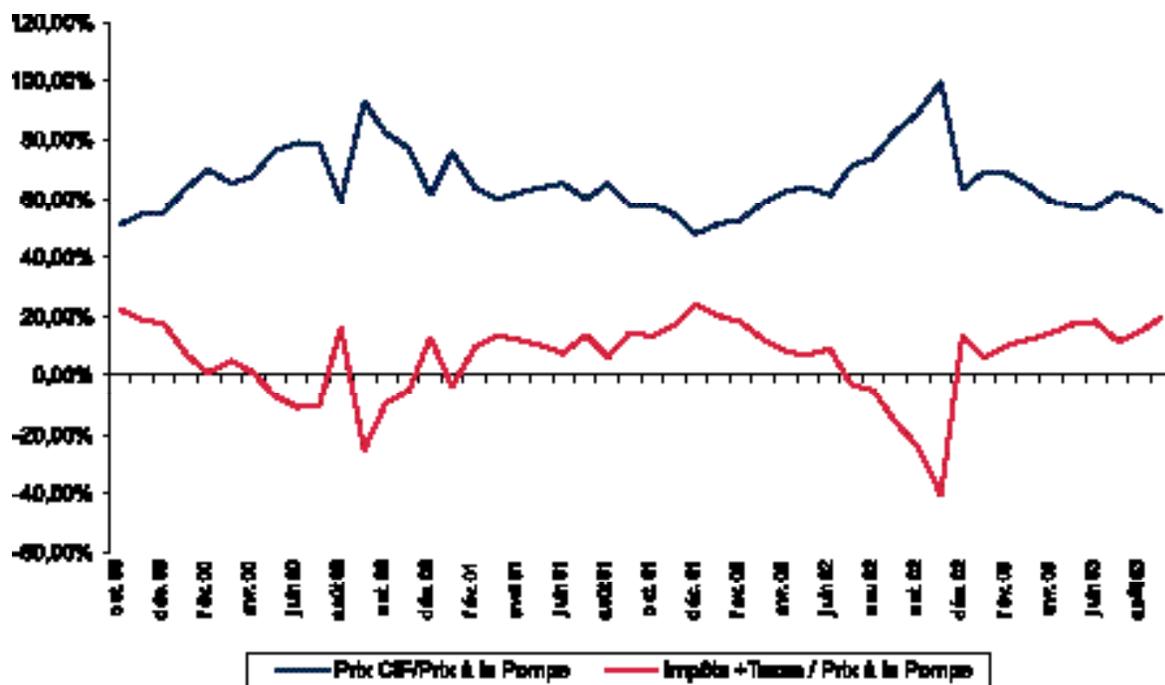
Graphique 15: Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe (15.a. Gazoline 91)



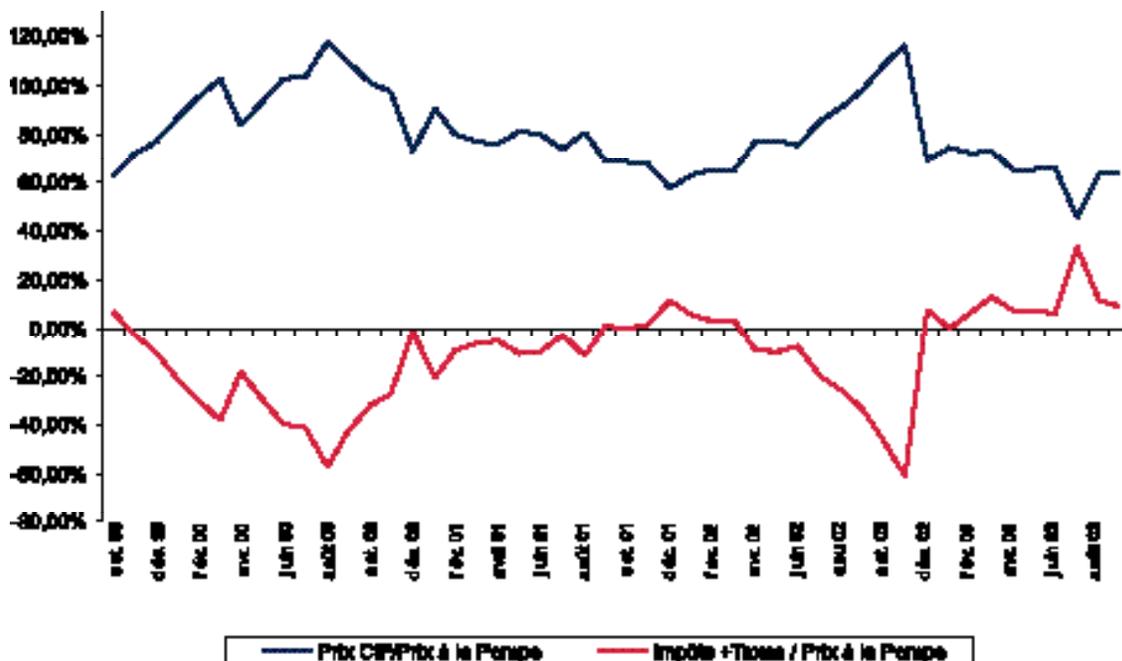
(15.b. Gazoline 95)



(15.c. Gasoil)



(15.d. Kérozène)



IV. LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 2003, l'évolution de la balance des paiements d'Haïti a été conditionnée par un ensemble de facteurs, concernant d'une part, l'environnement économique international et d'autre part l'environnement local à travers ses composantes socio-politique et économique. L'influence de ces facteurs de par leurs tendances évolutives induit une subdivision de l'analyse en deux sous-périodes, soit, les deux semestres de l'année fiscale.

La première est dominée par :

1. une légère croissance de l'économie des États-Unis, principal partenaire commercial d'Haïti ;
2. une dépréciation accélérée de la gourde résultant de rumeurs non fondées de conversion, à un taux forfaitaire, des dépôts en dollars du système bancaire haïtien, qui furent à l'origine de sorties de capitaux importantes;
3. une augmentation de la facture pétrolière attribuable à la hausse du cours mondial du pétrole.

L'influence de ces derniers s'est traduite par l'aggravation du déficit des comptes courant et d'opérations financières, entraînant une perte de 36,74 millions de dollars ÉU des réserves brutes de change d'octobre 2002 à mars 2003.

La seconde période a principalement été marquée par :

1. le remboursement du stock d'arriérés dû à la Banque Interaméricaine de Développement à l'origine d'un premier décaissement de cette institution multilatérale ;
2. une accélération de la demande pour les produits du secteur d'assemblage, dans un contexte de forte croissance économique aux États-Unis, soit 8,3 % au second trimestre ;
3. une baisse du prix du baril de pétrole, aboutissant à un allègement de la facture pétrolière.

La combinaison de ces facteurs a résulté, au cours de la période avril-juin 2003, en une amélioration substantielle du solde courant et des opérations financières induisant une accumulation de 11,59 millions de dollars ÉU des réserves brutes de change.

Le cumul des résultats des deux sous-périodes a notamment indiqué, par rapport à l'année 2002, une amélioration du solde du compte des transactions courantes, certes, mais aussi une forte dégradation du compte d'opérations financières. Au total, il s'en est suivi un écart défavorable de la balance globale de l'ordre de 11,51 millions de dollars ÉU, financé principalement par une diminution des réserves officielles.

Tableau 5: Résumé de la Balance des Paiements d'Haïti
(en millions de dollars EU)

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|---------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| A. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES | -82,10 | -98,87 | -48,95 | -13,72 |
| Biens et services | -844,61 | -855,98 | -810,94 | -906,27 |
| Crédit | 504,17 | 444,87 | 421,09 | 468,37 |
| Débit | -1 346,78 | -1 300,85 | -1 232,03 | -1 374,64 |
| Biens | -755,02 | -750,22 | -706,00 | -782,68 |
| Crédit | 331,70 | 305,22 | 274,42 | 333,16 |
| Débit | -1 086,72 | -1 055,44 | -980,42 | -1 115,84 |
| Services | -89,59 | -105,76 | -104,94 | -123,59 |
| Crédit | 172,47 | 139,65 | 146,67 | 135,21 |
| Débit | -262,06 | -245,41 | -251,61 | -258,80 |
| Revenus nets | -9,19 | -9,47 | -13,67 | -14,28 |
| Transferts courants nets | 771,70 | 768,58 | 775,66 | 906,83 |
| B. COMPTE DE CAPITAL | - | - | - | - |
| Crédit | - | - | - | - |
| Débit | - | - | - | - |
| C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES | -10,08 | 85,67 | 2,64 | -83,02 |
| Investissements directs | 13,25 | 4,40 | 5,70 | 7,80 |
| Autres investissements | -23,33 | 81,27 | -3,06 | -90,82 |
| Secteur des administrations publiques(net) | 26,34 | 3,96 | -19,03 | -6,44 |
| Secteur bancaire(net) | -82,25 | 5,14 | 3,37 | -48,78 |
| Secteur non bancaire(net) | 8,00 | 71,00 | 12,00 | -40,00 |
| Autres avoirs et engagements(net) | 4,58 | 1,27 | 0,60 | 4,40 |
| D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES | 46,51 | 8,80 | -36,86 | 85,23 |
| BALANCE GLOBALE | -45,67 | -2,38 | -82,97 | -11,51 |
| E. FINANCEMENT | 45,67 | 2,38 | 82,97 | 11,51 |
| Avoirs de réserves 1/ | 57,07 | -4,98 | 49,00 | 25,15 |
| Utilisation des crédits et prêts du FMI | -15,50 | -4,20 | 3,28 | -14,87 |
| Autres engagements 2/ | 0,15 | 1,12 | 0,10 | 0,87 |
| Variation des arriérés de paiement 3/ | 3,95 | 10,45 | 30,59 | 0,36 |

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)
Banque des Règlements Internationaux (BRI)
1/Variation des avoirs de réserves bruts
2/Engagements à court terme envers les organisations financières internationales
3/Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

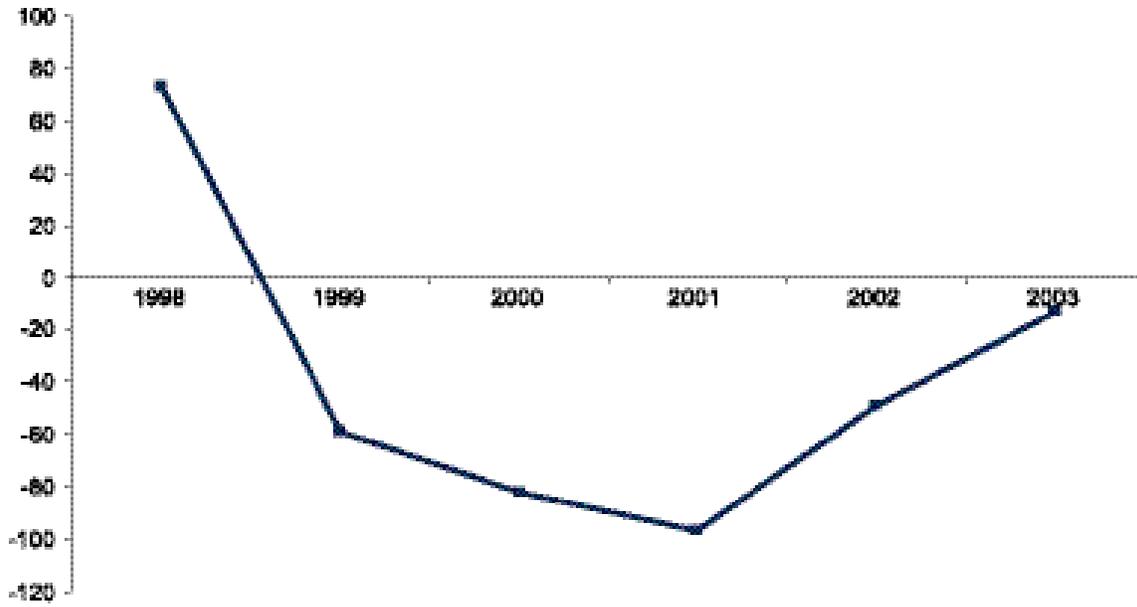
IV.1 Transactions courantes

Le déficit du compte courant a régressé de manière significative, passant de -48,95 millions de dollars EU en 2002 à -13,72 millions de dollars EU en 2003. Ce recul est attribuable à l'augmentation de 16,9 % des transferts courants qui a pu contenir la quasi-totalité du solde négatif du comptes des biens et services et de celui des revenus.

Solde des biens et services

Le déficit du compte des biens et services est évalué à 906,27 millions de dollars EU contre 810,94 l'exercice antérieur. Cette évolution est principalement le résultat de la dégradation du solde des biens qui est passé de -706,0 à -782,68 millions de dollars EU. Les biens ont représenté 78,62 % du commerce extérieur de biens et services en 2003 contre 75,9 % en 2002.

Graphique 16: Solde de la balance des paiements d' Haïti
(en millions de dollars ÉU)



Le taux d'ouverture de l'économie, calculé par la somme des importations et exportations de biens et services rapportée au PIB, est passé de 0,48 en 2002 à 0,63 en raison d'une croissance en valeur absolue du flux des biens et services, supérieure à celle du PIB. Le taux de couverture de l'économie, représentant le ratio des exportations rapportées aux importations a progressé de deux points de pourcentage pour atteindre 30 %, en raison d'une progression plus marquée des exportations par rapport aux importations.

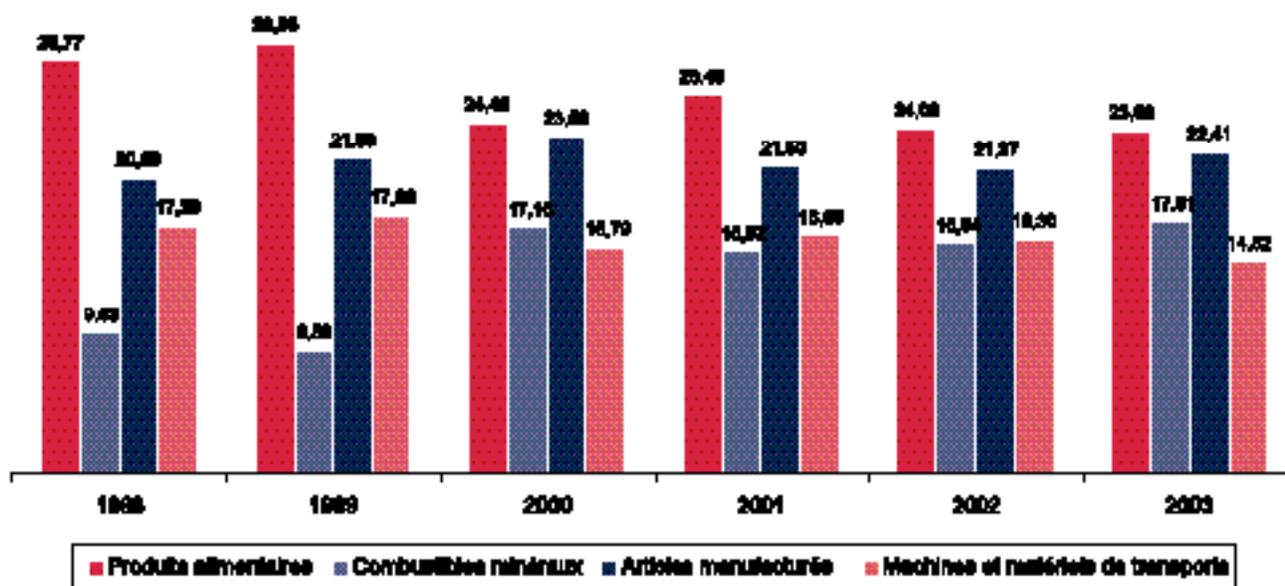
Balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale a crû de 10,86 % pour atteindre 782,68 millions de dollars ÉU en dépit d'une augmentation de 21,4 % de la valeur des exportations. Cette hausse des exportations a été insuffisante pour fléchir le solde commercial déficitaire à cause de la pondération élevée des importations (76,94 % en 2003) dans le total du commerce extérieur.

Importations

Les importations, évaluées à 1115,84 millions de dollars ÉU, ont augmenté de 13,81 %. Cette progression est le résultat des évolutions respectives des principales composantes, à savoir, les « articles manufacturés », « combustibles minéraux » et « produits alimentaires ». Cette dernière composante avec les produits pétroliers qui constituent la catégorie la plus importante des biens revêtant un caractère incompressible, ont crû respectivement de 13,48 % et 24,93 %.

Graphique 17: Parts relatives des principales importations
(en pourcentage du total)



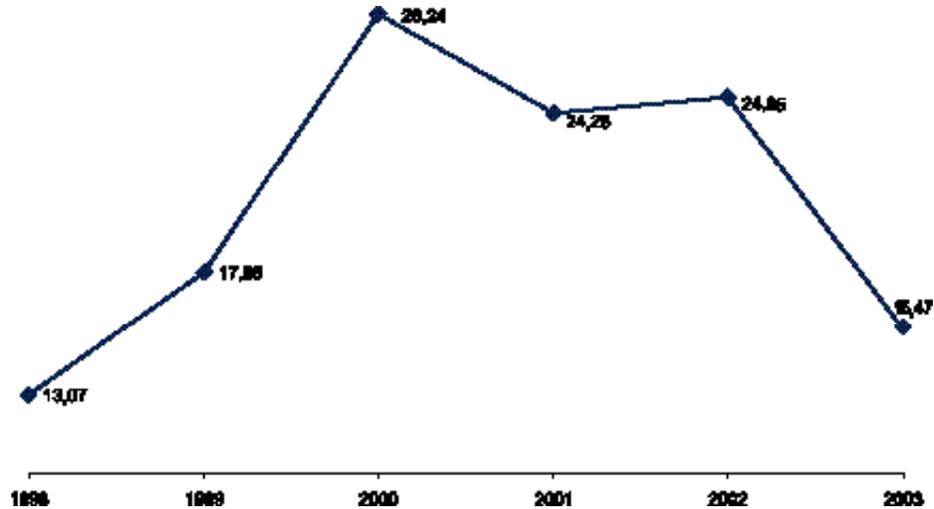
La progression de la branche alimentaire a résulté principalement de l'accroissement de la sous-composante « riz » qui est passée de 58,84 millions de dollars ÉU à 78,11 millions de dollars ÉU, constituant 29,17 % des importations alimentaires contre 24,9 % en 2002. L'évolution de cette catégorie d'importations est très corrélée aux faiblesses structurelles du secteur agricole et à la poussée démographique, qui accroissent la dépendance de ces importations. Les « articles manufacturés » tirés par la dynamique des exportations du secteur de la sous-traitance ont crû de 19,34 % et leur poids relatif est passé de 21,37 % en 2002 à 22,41 % en 2003. Les importations des produits pétroliers constituant l'essentiel des combustibles minéraux ont totalisé 166,66 millions de dollars ÉU.

Les mouvements de prix au cours de l'année fiscale ont induit une progression nette de 23,6 % de la valeur des importations de ces produits pour un volume qui a régressé de 3,86 %.

Exportations

Les recettes d'exportations, d'une valeur de 333,16 millions de dollars ÉU, ont augmenté de 21,40 %, en raison d'une progression de 25,96 % de la valeur des exportations d'articles manufacturés de la sous-traitance. Le commerce de ces produits, à destination du marché américain, continue de dominer la configuration des exportations, avec un poids relatif de 84 % en 2003 contre 80,5 % en 2002 dans le total des exportations. La performance des exportations de cette branche est une réponse dynamique du secteur des industries d'assemblage à la reprise soutenue de la croissance de l'économie américaine, amorcée depuis le début de l'exercice. Elle a aussi découlé de la forte dépréciation de la gourde, ce qui a accru ponctuellement la compétitivité du secteur en réduisant le coût de la main-d'œuvre.

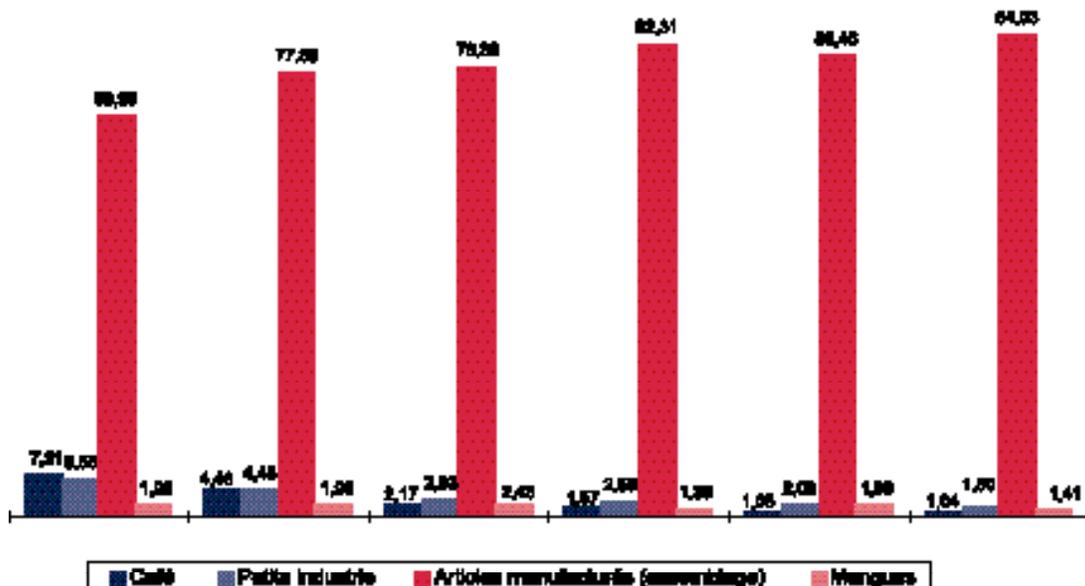
Graphique 18: Prix mondial du pétrole brut
(dollars ÉU/baril)



Les exportations de café ont totalisé 3,55 millions de dollars ÉU en 2003 contre 2,88 en 2002. Cette denrée, dont le montant d'exportation est de loin inférieur aux recettes générées vers la fin des années 90 où le café totalisait plus de 20 millions de dollars ÉU, continue à faire face à la faiblesse des récoltes et aux effets néfastes de la chute des cours mondiaux.

Les exportations de cacao après avoir triplé en 2002, ont crû de 9,2 % en 2003. Le cours de cette denrée qui avait subi une hausse substantielle en 2002, en raison de la chute des exportations de la Côte d'Ivoire, premier exportateur mondial, a amorcé un repli à partir de la deuxième moitié de l'exercice 2003. La reprise des exportations de ce pays induisant une augmentation de l'offre mondiale a provoqué la baisse du cours mondial affectant les termes de l'échange des petits exportateurs comme Haïti.

Graphique 19: Parts relatives des principales exportations
(en pourcentage du total)



Les exportations de mangues ont diminué de 14,65 %, conséquence de la perturbation des récoltes par les vents du mois de février.

Les exportations des «Huiles essentielles» et de «Pite et ficelles», ayant un poids relatif négligeable, ont légèrement progressé en 2003 pour atteindre respectivement 5,08 et 1,58 millions de dollars ÉU en 2003.

Transferts courants

Les transferts courants ont affiché un montant de 906,83 millions de dollars ÉU au cours de l'exercice 2003 indiquant une progression de 16,91 % par rapport à 2002. De ce total, 91 % représentaient des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ces derniers ont largement aidé à compenser le recul continu des transferts publics amorcé à partir de l'année 2000.

Services

Le déficit des services a crû de 17,7 %, sous l'effet combiné d'une baisse de recettes de 7,81 % et d'une hausse des dépenses de 2,86 %. L'exercice fiscal 2003 a vu le nombre de touristes diminuer de 11,9 % ce qui a contribué à la contraction du solde créditeur du compte de « voyages », principale composante du poste « Services ». L'incertitude économique, la persistance de la crise politique n'ont pas incité les voyageurs à retenir Haïti comme lieu de destination. En revanche, les Haïtiens ont été très nombreux à quitter le territoire. De 268 220 en 2002, ce nombre a crû de 10,64 % pour totaliser 296 778 pour l'exercice fiscal sous étude, ce qui a aussi concouru à l'élargissement du déficit des services via l'augmentation des dépenses de voyages.

Le taux d'effort d'exportation, soit le rapport des exportations de biens et services au PIB, a progressé passant de 12 % en 2002 à 16 % en 2003. Cette évolution est en liaison directe avec l'accroissement des exportations de biens supérieure à la progression du PIB.

IV.2 Mouvements de capitaux

Opérations financières

Le solde des opérations financières est passé de 2,64 millions de dollars ÉU en 2002 à -83,02 millions de dollars ÉU en 2003. Cette régression s'explique par le déclin des « Autres investissements », de -3,06 en 2002 à -90,82 millions de dollars ÉU pour l'exercice 2003 dû essentiellement aux sorties nettes de capitaux des secteurs bancaire et non bancaire.

Sur l'ensemble de l'exercice 2003, les sorties nettes du secteur bancaire ont atteint 48,79 millions de dollars ÉU. L'évolution des flux de ce secteur s'est traduite par une entrée de capitaux au premier trimestre suivie de sorties pour le reste de l'exercice⁶. Les flux enregistrés par le secteur non bancaire ont montré dans l'ensemble le même comportement que le secteur bancaire. La sortie nette de capitaux pour ce secteur a totalisé 40 millions de dollars ÉU pour l'année fiscale 2003.

⁶ À la suite d'une rumeur non fondée de conversion des dépôts en dollar du système bancaire, les banques faisant face aux besoins accrus en liquidités devises, résultant de la volonté des agents économiques à transférer leurs fonds à l'étranger, ont réduit leurs investissements de portefeuille à l'étranger. Au cours des trimestres suivants, en dépit des taux d'intérêts nationaux plus attractifs, l'inquiétude qui s'est installée dans un environnement macroéconomique devenu de plus en plus instable, a plutôt occasionné des sorties successives de capitaux.

Tableau 6: Évolution des flux nets de devises du système bancaire

| | oct.-déc 02 | janv.-mars 03 | avril.-juin 03 | juil.-sept 03 | Exercice 2003(P) |
|-----------------------|-------------|---------------|----------------|---------------|------------------|
| Secteur bancaire(net) | 27,6 | -44,42 | -25,79 | -6,18 | -48,79 |

En 2003, les flux nets des ressources extérieures publiques au bénéfice d'Haïti ont été négligeables. Les concours financiers tant bilatéraux que multilatéraux, qui n'avaient cessé de diminuer depuis l'exercice fiscal 2001, en liaison avec la situation politique difficile, ont repris avec la BID. Toutefois, l'essentiel des montants décaissés au cours de l'exercice pour compte du secteur des Administrations publiques, n'a servi qu'à compenser le remboursement des arriérés envers cette institution multilatérale, dans l'optique d'une reprise de la coopération.

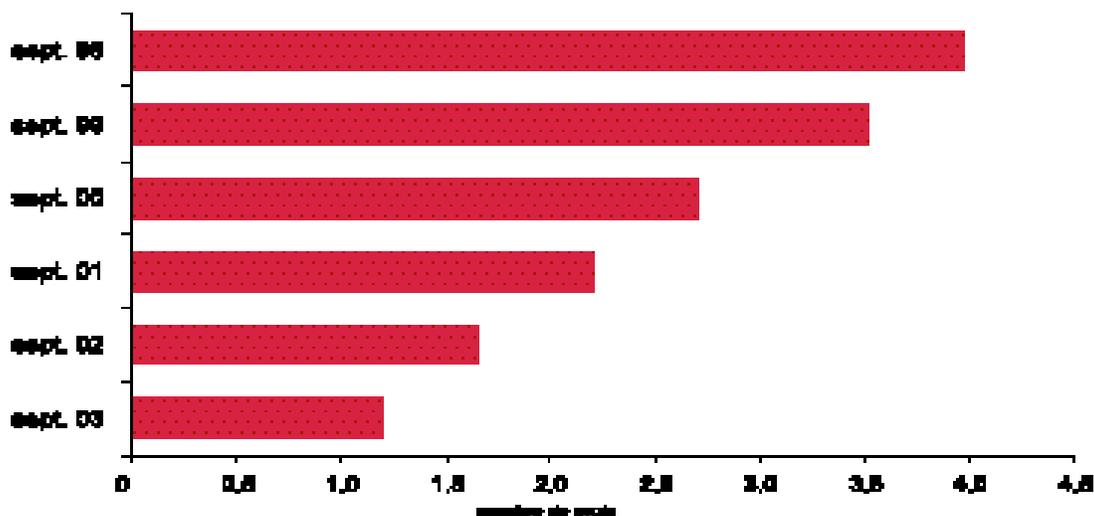
Les investissements directs étrangers ont crû de 36,84 % pour atteindre 7,80 millions de dollars en 2003. Leur rythme de progression a cependant été altéré par le ralentissement des travaux de construction entamés dans le secteur hôtelier.

Financement

Le financement de la balance des paiements, qui a atteint 11,51 millions de dollars ÉU en 2003 contre 82,97 millions en 2002, a été assuré principalement par une détérioration des réserves à hauteur de 25,15 millions de dollars ÉU. À la fin du mois de septembre 2003, le stock des réserves brutes n'a représenté qu'à peine un mois d'importations.

Le financement de la balance des paiements a aussi été caractérisé par une diminution de 14,8 millions de dollars ÉU des engagements envers le FMI, résultant de la régularité des paiements du service de la dette envers cette institution, et une légère accumulation des arriérés de paiements envers les autres institutions.

Graphique 20: Réserves officielles brutes
(en mois d'importations)

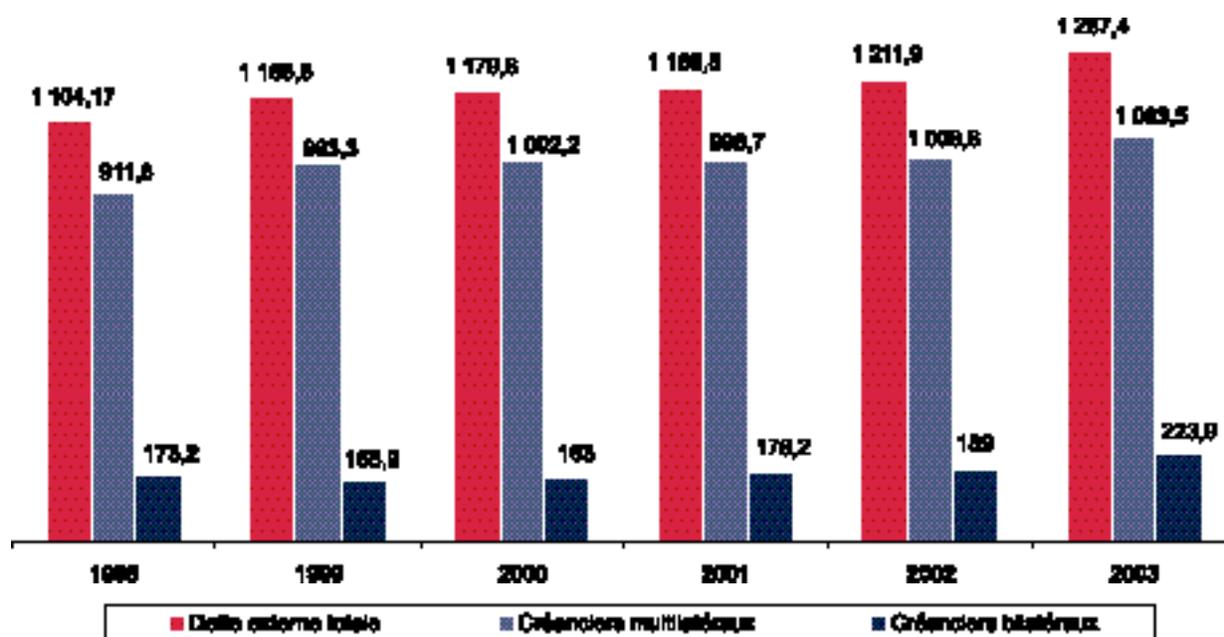


V. LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE

V.1 Encours de la dette publique externe

L'encours de la dette externe a augmenté de 6,23 % pour atteindre 1 287,9 millions de dollars ÉU en septembre 2003. Cet accroissement s'explique principalement par la reprise de la coopération externe avec la Banque Interaméricaine de Développement, consécutive au règlement par l'État Haïtien du stock d'arriérés de paiement envers cette institution, qui s'est traduite par une situation de décaissements nets positifs. En pourcentage du PIB, l'encours est passé de 36,34 % à 38,34 %. Pour la période 1998-2000, le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB a été de 28 % pour la République Dominicaine, taux inférieur à celui d'Haïti, malgré un niveau d'endettement externe plus élevé. Cet écart s'explique par le fait que la taille de l'économie haïtienne mesurée par le PIB ne représente qu'environ 20 % de celle de la république voisine. La structure de l'encours montre que la dette publique externe est constituée de 17,39 % de créances bilatérales et de 82,61 % de créances multilatérales.

Graphique 21: Encours de la dette publique externe
(en millions de dollars ÉU)



V.1.1 Créances bilatérales

La part des créanciers bilatéraux dans la composition de la dette publique externe est passée de 17 % à 17,39 % de 2002 à 2003. Cette progression s'explique d'une part, par le fait que les décaissements sur les prêts octroyés par la Chine/Taipei sont passés de 28,6 à 41,5 millions de dollars ÉU et d'autre part, en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport aux autres monnaies dans lesquelles sont libellées les autres créances bilatérales qui détiennent une pondération supérieure à celle du billet vert. Il importe de noter que de 1999 à nos jours les décaissements de ce dernier bailleur de fonds ont financé principalement des projets d'infrastructures routières et de logements sociaux.

L'Italie, la France, la Chine et l'Espagne détiennent la plus grande part de la composante bilatérale de la dette externe avec des poids relatifs respectifs de 27,8 %, 27,5 %, 19,72 %, et 17 %. Ils sont suivis des États-Unis d'Amérique avec seulement 4,17 %.

V.1.2 Créances multilatérales

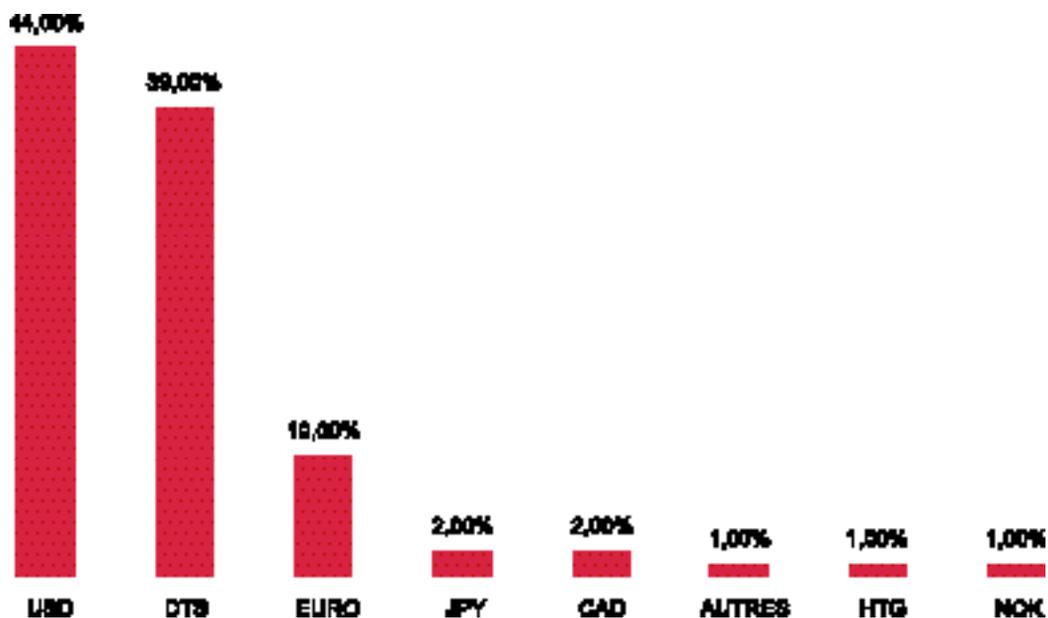
Contrairement aux créances bilatérales, les emprunts multilatéraux ont régressé de 0,39 point de pourcentage, passant de 83 % à 82,61 % entre les années 2002 et 2003. Cette baisse a une double explication : l'augmentation des amortissements de 130 % au cours de cette période et la dépréciation de certaines devises telles que le bolivar vénézuélien, le yen japonais, la couronne suédoise etc, ayant une faible pondération dans le portefeuille de la dette publique externe.

Les principales institutions créditrices dans la composition de la dette multilatérale sont : le groupe de la Banque Mondiale qui en détient 49,69 %, suivi de la BID avec 43,52 %, du FMI 3,51 %, du FIDA 2,71 % et de l'OPEP 0,57 %.

V.1.3 Composition de l'encours en devises

Le portefeuille de la dette publique externe est libellé à 44 % en dollars américains et à 39 % en DTS⁷. Étant donné que le DTS est à son tour composé de dollar à 45 %, d'euro à 29 %, de livre sterling à 11 % et de yen japonais à 15 %, l'encours de la dette reflète la prééminence du dollar vis-à-vis des autres devises composant le portefeuille de la dette externe publique.

Graphique 22: Composition du portefeuille de la dette par type de devises (en pourcentage)



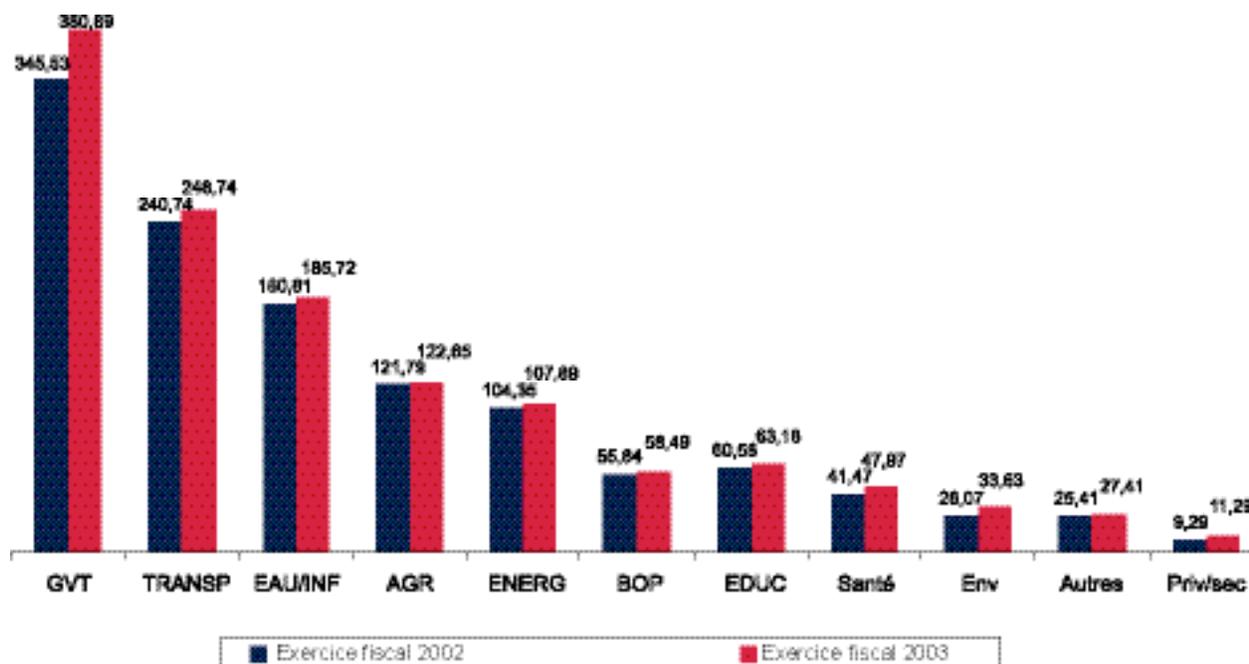
⁷ Droits de tirages spéciaux

V.1.4 Répartition de l'encours par secteur économique

En 2003, le poids relatif des secteurs « gouvernement », « Transport », « Eau/Infrastructure », « Energie » et « Agriculture » dans l'encours total, a stagné autour de 81 % par rapport à l'exercice précédent. Cette inertie est attribuable à une concentration des décaissements au niveau des deux premiers, qui détiennent les plus fortes pondérations de l'encours.

En effet, en 2003, le total des décaissements bruts effectués par les institutions bilatérales et multilatérales a progressé de 275,84 % pour se chiffrer à 49,13 millions de dollar ÉU. Au cours de cette période, trois secteurs ont bénéficié de 98 % des apports dont la répartition est la suivante : « Gouvernement » (72 %), « Transport et logements sociaux » (26%).

Graphique 23: Répartition de la dette externe totale par secteur économique
(en pourcentage)

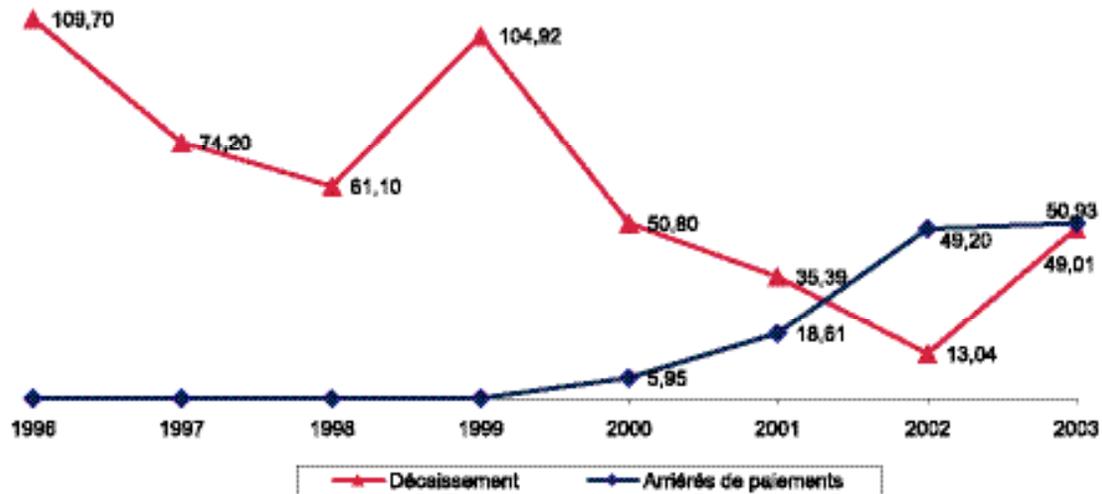


V.2 Service de la dette et arriérés de paiements

Le service de la dette est passé de 20,54 à 53,94 millions de dollars ÉU. Le service réel de la dette, de son côté a progressé de 130 %, passant de 17,20 millions de \$ ÉU à 39,61 millions de \$ ÉU, en raison de l'augmentation substantielle des amortissements. Les flux nets de décaissements⁸ ont enregistré une hausse de 127 %, pour atteindre 9,4 millions de \$ ÉU étant donné l'acroissement de 36 millions de dollars ÉU des décaissements bruts. Ce dernier a été supérieur d'environ dix millions de dollars à celui enregistré par l'amortissement.

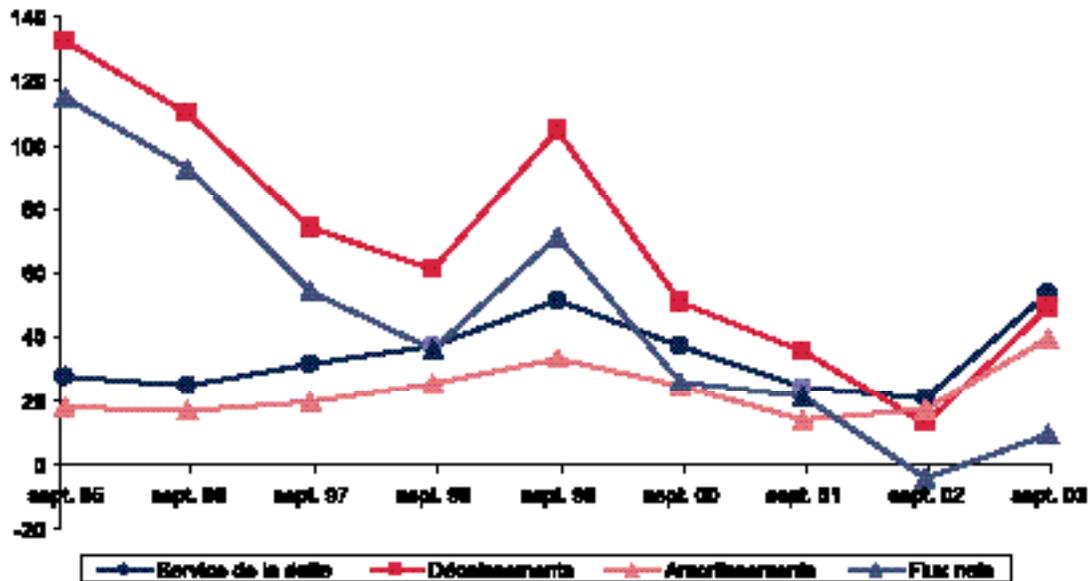
⁸ Décaissements nets des amortissements.

Graphique 24: Décaissements et arriérés de paiement
(en millions de dollars EU)



Des 53,94 millions de dollars décaissés par le Trésor Public en paiement de la dette externe, la BID a reçu la plus forte portion, soit 64 %, suivie du FMI avec 28 % et des autres créanciers telles que, OPEP, FIDA, USAID et la France qui ont bénéficié des 8 %⁹ restants.

Graphique 25: Évolution du décaissement, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net



Le ratio service de la dette/exportations pour l'année 2003, a atteint 16,60 % en comparaison à l'année 2002 où il était de 7,46 %, en raison d'une variation du numérateur supérieure à celle des exportations. Le ratio service de la dette/ décaissements de son côté, a été de 110 % pour l'année 2003 et de 157 % pour l'année 2002, vu une progression des décaissements supérieure à celle du service de la dette.

⁹ L'OPEP 1 %, le FIDA 2 %, la France 2 %, l'USAID 2 % et les autres.